la gazette du Var

#49

de la porte des maures à la méditerranée

Mars 2018

À Marseille,

Christine Lagarde défend la grande plaisance

INVITATION

Réservé aux professionnels

À votre TERRASSE !

Le lundi 12 mars 2018 de 18h à 21h

SHOW ROOM ET PROMOTION -10% • MENU ST PATRICK • ANIMATIONS ENFANTS

Promocash TOULON - LA FARLÈDE

2 rue Lavoisier - 83210 LA FARLÈDE

Édito

L'économie maritime, c'est l'avenir du Var !

L'autre jour, à Marseille, Laurent Falaize, s'est fait l'avocat du yachting, auprès de Christine Lagarde, la patronne du FMI.

Avec Florent Battistella, il a rencontré Christine Lagarde, directrice générale du FMI, pour la sensibiliser sur les difficultés fiscales que rencontre la filière du yachting.

Car, la grande plaisance est un énorme vivier d'emplois. Ce n'est pas sans raison que les acteurs de l'emploi organisent la Semaine de l'emploi maritime, du 12 au 17 mars. Avec plus de 400 000 emplois directs en France, le secteur maritime connaît un fort potentiel de développement et offre de nombreuses possibilités de carrière.

Toujours sur le plan économique, la 16ème édition de VAR.UP mettra l'entreprise Méditerranéenne à l'honneur ! Pour Gérard Cerruti, président de l'UPV : « *Ce salon est devenu un événement incontournable de l'économie varoise* ». On le croit volontiers.

Sur la question de la réforme de l'apprentissage, Yannick Chenevard, le vice-président de la Région, l'assure avec fermeté : « *Cette réforme poursuit de nobles objectifs mais apporte de mauvaises réponses. Pourtant, l'apprentissage est une filière d'excellence, et c'est une priorité régionale* ».

Au niveau du tourisme, cela démarre très fort pour Var Tourisme. Françoise Dumont, la présidente de l'agence touristique du Var, raconte : « *Cette semaine, Var Tourisme était présent au salon Seatrade Cruise Global (5 mars au 8 mars), le salon international de la croisière à Fort Lauderdale (États-Unis), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var* ».

Pour terminer sur une note plus légère, nous conseillons à nos lecteurs de lire le dernier ouvrage de Philippe Granarolo qui a publié chez Colonna Édition un incroyable essai sur des carnets qu'aurait rédigé Nietzche, le grand philosophe allemand, lors de ses séjours méditerranéens..
Plus qu'un essai philosophique, un vrai roman policier ! « *Les Carnets Méditerranéens* », se lisent comme un polar ! •

Gilles CARVOYEUR

la gazette du Var
de la porte des maures à la méditerranée

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Consultant juridique
Morgan Maginot,
avocat au barreau de Toulon
contact@mdmaginot-avocat.fr

Bureau de Toulon
Thierry Cari - André Goffin
Patrick Michel Louvois
Bernard Mauroy

Bureau de La Londe
Francine Marie
Bernard Bertucco Van Damme
Pascal Jolliet - Nicolas Tudort

Photographes
Jean Michel Elophe
Thomas Fenêtre - Philippe Olivier
Elvis Lacaze - Olivier Lalanne

Régie publicitaire
06 37 37 21 21

Prix au numéro : 1€

Éditeur et responsable de la publication
ADIM 2972 route de St Honoré - 83250 La Londe Les Maures
Dépot légal en cours
Impression La Provence - tiré à 10 000 exemplaires

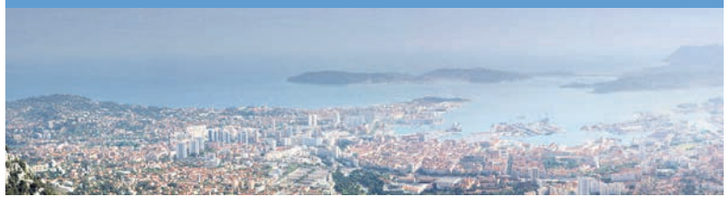

LA LONDE PORTE DES MAURES 10 MARS 2018 à 19H30

FAITES UN TEST SENSORIEL UNIQUE

VENEZ DINER

DANS LE NOIR ?

AU PROFIT DU FINANCEMENT D'UN CHIEN D'AVEUGLE

THEATRE DES BORMETTES

PRIX 30 EUROS RESERVATIONS 06 09 91 39 40

Grande plaisance

Laurent Falaize, avocat du yachting, auprès de Christine Lagarde

Laurent Falaize et Florent Battistella, deux professionnels de la grande plaisance, ont rencontré Christine Lagarde, directrice générale du FMI, pour la sensibiliser sur les difficultés fiscales que rencontre la filière du yachting.

Laurent Falaize est intervenu en tant que président du cluster Riviera Yachting Network tandis que Florent Battistella, à la tête de 25 entreprises comptant 3 500 employés, est administrateur de la holding française NEPTEAM (groupe Couach, IMS 300, IMS 700, Zodiac…).
Les deux hommes ont souhaité évoquer, avec la patronne du FMI, un conflit qui oppose la filière du yachting au gouvernement italien, dans le cadre d'un dépôt de plainte auprès de l'instance européenne. Aussi, pour rappeler l'importance de la grande plaisance en Méditerranée, la filière yachting était venue en force à l'inauguration officielle de MIF 68, un centre international de commerce de gros, deuxième plus grand centre sino-européen du textile, implanté dans les quartiers Nord de Marseille, à laquelle participait Christine Lagarde, notamment.

DROIT COMMUNAUTAIRE

Pour Laurent Falaize, le contexte juridique est compliqué : « *Depuis le 1er octobre 2016, en conformité avec le droit européen, le régime fiscal des carburants utilisés pour la navigation maritime ne permet plus d'opérer les livraisons de carburant destinées aux navires, donnés en location sous forme de contrats charter, en exonération de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE). Ce régime est défini par le Code des Douanes français, reprenant une circulaire publiée par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects. Or, il apparaît que l'Italie estime pouvoir s'affranchir de ces règles. Ainsi, elle offre un avantage concurrentiel significatif grâce à un traitement fiscal plus favorable* ».

GRAVE PREJUDICE ECONOMIQUE

Le président de Riviera Yachting NETWORK poursuit : « *Cette situation porte un grave préjudice économique aux entreprises françaises du secteur compte tenu de la mobilité des navires. D'ores et déjà, pour la précédente saison, nous avons constaté une perte en volume de 30% sur l'ensemble des distributeurs et un manque à gagner de plus de 200 M€, pour l'économie locale* ».

De son côté, Forent Battistella, qui travaille à développer une filière en Chine, fait confiance à Riviera Yachting NETWORK, aux autorités et aux grands décideurs pour débloquer cette situation de concurrence déloyale.
« *Quel est l'enjeu des entreprises du yachting, en Méditerranée ? Conserver notre attractivité, sans toucher aux équilibres autour de la Méditerranée. C'est compliqué ! Sans client, il n'y a plus de business. Il faut protéger nos clients, majoritairement étrangers, de la grande plaisance. Il demeure un énorme réseau d'entreprises, spécialisées dans le yachting et le refit, tout le long du littoral de la Région Sud* » ! •

Propos recueillis par André GOFFIN, envoyé spécial à Marseille

Marseille, porte d'entrée de la Chine en Europe

Marseille International Fashion Center (MIF 68) comprend près de 100 entreprises, réparties sur 60 000 m2, entourées de 180 000 m2 d'espaces verts, ce qui en fait le deuxième plus grand centre sino-européen du textile.

Les magasins sont construits à partir de containers maritimes, transformés en boutique ou showroom. Empilés sur 16 500 m², ils forment le plus grand complexe architectural en containers du monde à ce jour, selon Xavier Giocanti et Gurvan Lemée, co fondateurs de Résiliance, le groupe propriétaire du terrain.

CEREMONIE D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Inauguré en présence, notamment, de Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille et Renaud Muselier, président de la Région Sud Provence Alpes Côte-d'Azur, le projet est porté par Dingguo Chen, un grossiste chinois, installé à Belsunce et président du MIF 68, et par le groupe immobilier Résiliance, propriétaire du terrain près de Grand Littoral.
Des personnalités de premier rang mondial sont venues mettre la lumière sur l'événement, à commencer par la patronne du Fonds Monétaire international (FMI), Christine Lagarde ou l'ambassadeur de Chine en France, Zhai Jun, en déplacement depuis Paris.

MARSEILLE PORTE D'ENTREE DE L'ASIE

Pour autant, la ville de Marseille deviendra-t-elle la porte d'entrée du textile asiatique en Europe ? Si rien n'est encore décidé, cela semble pourtant en prendre le chemin !

En effet, grâce à son port, Marseille séduit de plus en plus et, à proximité, MIF 68 peut devenir l'un des plus grands centres commerciaux européens spécialisés dans le commerce de gros. Le port de Marseille-Fos-sur-Mer est, en effet, le deuxième port de Méditerranée en termes de trafic de containers. Il dessert 400 ports mondiaux et a vu transiter près de 82 millions de tonnes de marchandises en 2015. •

Déchets du Var, les élus entre réalisme et obstination...

Le président de l'Association des Maires du Var, Jean-Pierre Véran a réuni, le 12 février dernier, les maires, les parlementaires et le préfet Jean-Luc Videlaine, à Draguignan.

L'objectif de la réunion était de trouver une issue au traitement des déchets face à la saturation dès juillet prochain du Balançan. En effet, pour le patron des maires du Var, il y avait, en réalité, un double objectif : d'une part, éviter le recours aux exportations, solution coûteuse, lourde de conséquences environnementales et, d'autre part, permettre l'émergence de solutions pérennes.

UNE PROPOSITION DU GROUPE PIZZORNO

En effet, de nombreux élus se sont élevés contre l'inaction qui leur est attribuée. Au contraire, ils ont fait part des actions de proximité, menées sur leur territoire en faveur du tri et de la valorisation, comme c'est déjà le cas en Dracénie ou en Provence Verte. Ils refusent, ainsi, de voir leur département qualifié de « *mauvais élève* ». C'est pourquoi, ils ont exprimé leur désaccord sur une éventuelle politique d'exportation qui mettrait à mal tous les efforts et investissements consentis jusqu'à maintenant.

C'est également dans cet esprit, qu'a été présentée la proposition du groupe PIZZORNO. Évoquée par le Préfet et le président Véran, il s'agit d'exploiter un nouveau casier au Balançan pour une période réduite de 5 ans. Pour les acteurs du dossier, notamment les élus, cela représente une solution transitoire acceptable. Au moins, jusqu'à l'ouverture à Brignoles de TECHNOVAR et l'aboutissement d'autres projets en cours (voir le dossier spécial de La Gazette du Var du 7 février 2018).

MODIFICATION DU PLU

Le préfet a rappelé que pour ouvrir ce cinquième casier, il faudrait modifier le PLU de la ville du Cannet-des-Maures. Effectivement dans l'état, le document municipal n'autorise pas une nouvelle durée d'exploitation. Une autorisation inconcevable pour le maire de la commune, Jean-Luc Longour, qui refuse toute modification du PLU de sa commune. Le maire du Cannet-des-Maures se pose, donc, en bloqueur dans ce dossier, contre l'intérêt général. Selon lui, « *le groupe PIZZORNO veut pérenniser, encore cinq ans, un système qui perdure déjà depuis plus de 44 ans* ». En fermant le Balançan, qu'il qualifie de pollueur, Jean-Luc Longour entend protéger les générations futures. Manifestement, l'édile cannetois semble remettre en cause la fermeture imminente du Balançan et les délais exprimés pour la réalisation d'autres installations. Il s'appuie sur l'optimisme de Michel Tosan pour une ouverture, d'ici la fin de l'année, de la ré-hausse du site 3 de Bagnols-en-Forêt.

(IM)POSTURE ENVIRONNEMENTALE

Devant cette impasse, dû à l'obstination de Jean-Luc Longour, le président des maires du Var a proposé la mise en place d'une commission de conciliation (lire notre interview de Jean-Pierre Véran). Pour le président des maires du Var, cette commission devra proposer des solutions à l'administration et au maire du Cannet.

Certes, cette réunion, déclenchée à l'initiative de l'association des maires du Var, a permis à certains tribuns d'exprimer leur point de vue. Mais, sans pour autant donné lieu à un réel débat et,

dans le même temps, en soulevant un certain nombre d'incohérences et de contradictions. Autant dire que la réunion n'a pas fait avancer le dossier...

12 000 CAMIONS ET 5 000 TONNES de CO2

Dans le rôle du chevalier blanc, Jean-Luc Longour qui s'érige comme le défenseur des générations futures et tacle les élus varois en exigeant la fermeture le Balançan. Il ne semble pourtant pas s'émouvoir et s'inquiéter des conséquences environnementales des 12 000 camions nécessaires à l'exportation et des 5 000 tonnes CO^2 rejetés dans l'atmosphère. Lui, qui n'a de cesse de dénoncer 40 ans de stockage au Balançan et des méthodes archaïques, est le premier à soutenir la réouverture du site de Bagnols-en-Forêt. La question se pose donc : Qu'elle différence fondamentale fait-il entre ces 2 sites ? En réalité, aucune !

La contradiction semble contagieuse puisque Michel Tosan, qui s'est fait élire sur la fermeture de la décharge de Bagnols-en-Forêt au titre de la défense de l'environnement, en est aujourd'hui le principal promoteur. Allez comprendre ! C'est d'ailleurs avec une fierté, non dissimulée, qu'il annonce sa réouverture prochaine, présageant de l'issue, forcément favorable, de la concertation publique. Bel exemple de démocratie participative… •

Gilles CARVOYEUR

L'interview

Jean-Pierre Véran : « Triez, triez, c'est ma seule consigne pour les Varois »

Jean-Pierre Véran, maire de Cotignac, président de l'Association des Maires du Var, souhaite intervenir dans le débat qui secoue, actuellement, le département à propos de la gestion des déchets.

Pour le président Véran, « *nous sommes dans une situation complètement ahurissante et, à mon niveau, je vais tout faire pour qu'on avance sur ce dossier capital pour les Varois* ».

Selon le président des Maires du Var : « *Aujourd'hui, nous sommes dans une impasse. Ce que je souhaite, c'est d'essayer de débloquer le dossier du traitement des déchets dans notre département. Je propose de conclure une convention entre les différents acteurs (Préfecture, Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, SIVED NG, Groupe PIZZORNO ainsi que les Maires du Cannet des Maures et de Brignoles) pour que l'on trouve une solution pérenne qui puisse nous sortir de la situation dans laquelle nous nous trouvons* ».

REUNIR TOUS LES ACTEURS AUTOUR DE LA MEME TABLE

La proposition est, maintenant, lancée. D'où son idée de mettre en place une commission qui réunirait l'ensemble des acteurs du dossier, le 5 mars à Brignoles. « *En proposant cette commission, je serais allé au bout de ma mission de président. Je ne pourrais pas beaucoup plus, la gestion des déchets étant actuellement de la compétence de la Région* ».

Pourtant, l'élu est conscient que le département souffre de retards en matière de tri des déchets même si les chiffres varois sont en progression.

« *Il faut accélérer la mise en place de TECHNOVAR à Brignoles dans la Zone d'Activités de NICOPOLIS. Des lieux de décharges ont fermé comme à Ginasservis, en cours de rénovation, mais ce centre ne pourra être remis en service qu'une fois TECHNOVAR réalisé pour recevoir les 20 % de déchets restants. TECHNOVAR bénéficiera des moyens les plus modernes, véritable usine de traitement à l'exemple de réalisations au Puy en Velay, à Grenoble et en Allemagne. À Pierrefeu-du-Var, le maire n'est pas contre une prolongation de l'exploitation de la décharge de la ville par le groupe PIZZORNO Environnement mais il réclame, ce qui est tout à fait naturel, la réalisation du contournement nord de la commune. Le Conseil départemental est favorable à ce projet mais se heurte à deux recours administratifs* ».

Jean-Pierre Véran ne désespère pas de pouvoir réunir les différents acteurs autour de la même table.

L'HEURE EST GRAVE !

Car, l'heure est grave ! Ainsi, le préfet du Var est tributaire, pour lancer un PIG (Programme d'Intérêt Général), de délais d'instruction de près de 27 mois. « *C'est trop long et, de toutes façons, c'est peut-être trop tard* », regrette le président de l'Association des Maires. Il reprend : « *La fermeture du Balançan est programmée pour fin juillet ou au plus tard fin de l'année 2018 alors que la fermeture était programmée fin 2020. N'oublions pas les inondations de Draguignan, en 2010, qui ont occasionné un remplissage sans précédent, et la fermeture de Ginasservis* ».

Ainsi encore, la solution qui pourrait passer par la mise en place de TECHNOVAR demandera au moins 5 ans. « *Que faire de nos déchets en attendant ?* » s'interroge l'élu.

Il ajoute en proposant quelques pistes de réflexion : « *Recourir à d'autres sites de stockage dans le Var ? Difficile, pour ne pas dire en l'état impossible. Trouver des solutions alternatives à l'enfouissement ? Sans doute. Dans tous les cas, il faudrait maintenir l'ouverture du Balançan jusqu'à l'horizon 2022-2023* ».

En attendant, pour Jean-Pierre Véran, il n'y a pas d'autres solutions que l'augmentation du tri des déchets : « *Triez, triez, c'est la seule consigne que je donne aux Varois. Cette démarche de tri remporte quelques succès dans le Cœur du Var avec SIVED Nouvelle Génération, le SMHV, etc. C'est une option qui permet de limiter l'enfouissement et la surcharge des décharges* ». •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

La Valette-du-Var

8 gendarmes tués en France en 2017, déjà 4 morts en 2018

La gendarmerie nationale a rendu hommage à ses militaires tués dans l'accomplissement de leur devoir en 2017, le 16 février dernier, en présence d'un aréopage de personnalités.

Cet hommage, dans l'enceinte de la caserne de La Valette-du-Var, était placé sous la présidence du préfet.

LE MESSAGE DE GERARD COLLOMB

« (…). *8 gendarmes. Oui, en 2017 ils sont 8 à avoir perdu la vie alors qu'ils assuraient la sécurité sur la voie publique ; alors qu'ils se rendaient sur une intervention ; alors qu'ils garantissaient la protection et la liberté des Français.*
Ils s'appelaient Jean-François, Frédéric, Jérôme, Éric, Frédéric, Jean-François, encore, Bernard et Nathan. Ils avaient entre 19 et 54 ans et s'étaient illustrés dans les brigades de l'Eure-et-Loir, de la Nièvre, des Vosges, de l'Essonne, de l'Aisne, du Val-de-Marne, du Val-d'Oise et du Tarn où ils étaient alors en fonction.
8 gendarmes, 8 enfants de la République, qui, comme chacune et chacun d'entre vous, avaient fait le choix de servir les Français, de servir notre pays, de servir notre Nation.
8 gendarmes, 8 enfants de la République qui, comme chacune et chacun d'entre vous, étaient prêts à donner leur vie pour sauver celle des autres – en métropole, en Outre-Mer ou sur les théâtres extérieurs (...).
Jamais, nous n'oublierons leur courage, leur bravoure, leur abnégation, jamais nous n'oublierons le dévouement dont ils ont fait preuve. Jamais, nous n'oublierons leur sacrifice patriote.
En ce jour de commémoration, nous avons aussi une pensée pour vos 4 autres camarades – Antoine, Thierry, Pierre et David - qui nous ont aussi quittés en ce début d'année dans de tout aussi tragiques événements (...). Oui, l'État répondra toujours présent, en particulier pour vous protéger, car jamais nous n'accepterons que l'on s'en prenne à nos forces, que vous soyez visés par des tirs ou des insultes, que vous soyez fauchés par des automobilistes malveillants comme l'a été un de vos camarades ce mois-ci. Si votre engagement vous honore, il nous oblige (…).
Aujourd'hui, où la menace terroriste est prégnante, où le crime et la délinquance continuent de prospérer, nous savons ce que nous devons aux militaires de la Gendarmerie. Oui, c'est grâce à votre courage, que vivra la République. C'est grâce à vous que la France est fière et aborde l'année qui s'ouvre avec ambition, avec espoir et avec confiance (…) » ! •

Photos André GOFFIN

À Paris

Un hommage au courage, à la bravoure et à l'abnégation

Le 16 février est une date importante pour la gendarmerie nationale puisqu'elle rend hommage aux personnels morts en service, au cours de l'année précédente.

Dans la cour d'honneur de l'hôtel national des Invalides, c'est toute l'arme qui a rendu un hommage aux gendarmes disparus dans l'accomplissement de leur devoir, au cours de l'année 2017, mais aussi à ceux décédés, en ce début d'année.
La cérémonie a débuté par une prise d'armes, sous la direction du général d'armée Richard Lizurey, directeur général de la gendarmerie nationale, en présence des nombreuses autorités civiles, militaires, des familles et des présidents des associations patriotiques ou en lien avec la gendarmerie (1) parmi lesquelles les Étoiles Bleues et l'ACSPMG, deux associations varoises.
Jacqueline Gourault, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Intérieur, a apporté son soutien aux familles des victimes ainsi qu'à l'ensemble des personnels de la gendarmerie.
(…). « *Nous sommes réunis pour honorer la mémoire des militaires de la gendarmerie, qui ont perdu la vie, au cours de l'année passée dans l'exercice de leur noble et belle fonction : assurer la protection des français. En 2017, ils sont 8 à avoir perdu la vie alors qu'ils assuraient la sécurité sur la voie publique, alors qu'ils se rendaient sur une intervention, alors qu'ils garantissaient la protection et la liberté des français (...).*
Jamais nous n'oublierons leur courage, leur bravoure, leur abnégation (...) ». La ministre et le directeur général se sont ensuite entretenus avec les familles endeuillées.
L'hommage s'est poursuivi par un dépôt d'une gerbe et le ravivage de la flamme, sous l'Arc de Triomphe. •

(1) Amicale des Anciens et Actifs des Formations Aériennes de la Gendarmerie (AAAFAG), Association d'aide aux membres et familles de la gendarmerie (AAMFG), Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée à la Gendarmerie (ACSPMG), Amicale des Anciens de la Concertation en Gendarmerie (ADACG), Association Gendarmes et Citoyens (AC&C), Les amis de la gendarmerie, Fédération Nationale des Réservistes Opérationnels et Citoyens de la Gendarmerie Nationale (ANORGEND), Association ETOILES BLEUES, Association gendarme de cœur, Association Profession Gendarme (APG), Confédération Française des Associations de Retraités et Pensionnés de la Gendarmerie (CFARPG), Fédération Nationale des Retraites de la Gendarmerie (FNRG), Association Nationale des Réservistes et des Sympathisants de la Gendarmerie (RESGEND), Société d'entraide des élèves et anciens élèves de l'école des officiers de la gendarmerie nationale (Le Trèfle), Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie (UNPRG), Association Nationale des Anciens et Anciennes Gendarmes Auxiliaires (ANAAGA), Association Nationale des Femmes de Militaires (ANFEM).

Prix COMPÉTITIF

3X SANS FRAIS *Par chèques**

6 Jours sur 7

Facilité de paiement

Livraison créneau 2H

04 94 35 10 35

Fiouls chauffage **Granulés de bois**

www.fioul83.fr

www.delta-crea.com - * Contactez Fioul 83 pour les modalités de paiement.

Mobilité électrique
Un réseau public de 110 points de charge dans le Var

Mouv'ElecVar est un réseau de bornes de rechargement pour véhicules électriques déployé par le Syndicat Mixte de l'Énergie des Communes du Var..

Inauguration d'une borne dans la commune de Néoules

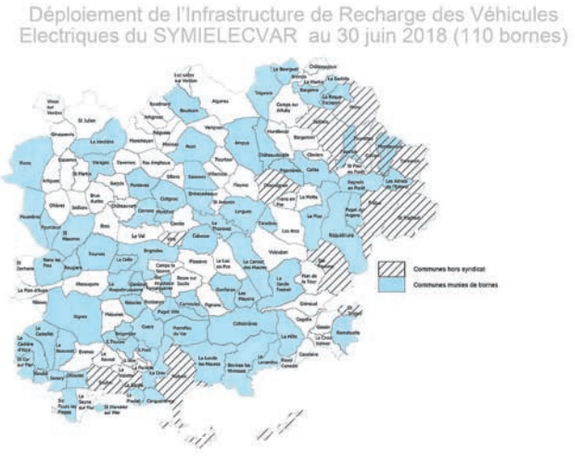

Le Syndicat Mixte de l'Énergie des Communes du Var (SYMIELECVAR), Établissement Public, représente, en 2018, 137 communes. Jacques Freynet, président de l'entité, rappelle le but de la collectivité : « *Créé en mars 2001, le syndicat est l'interlocuteur privilégié des communes pour toutes les questions touchant au domaine de l'énergie, exerçant l'autorité de contrôle de la mission de service public assuré par le concessionnaire du réseau de distribution d'électricité (ENEDIS). Depuis le 1er janvier 2012, il contrôle également les missions de Gaz Réseau de Distribution France* ».

Il ajoute : « *Il contribue également à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, en assurant des programmations annuelles importantes de travaux de dissimulation des lignes électriques aériennes qui polluent le paysage visuel. Le Syndicat exerce aussi des missions connexes à l'électricité, comme la mobilité durable* ».

CREATION D'UN RESEAU PUBLIC DE PRISES DE RECHARGE

Mouv' Elec Var est donc un programme de déploiement de 110 bornes de recharge pour véhicules électriques dans le Var. Piloté par le SYMIELECVAR, qui prend en charge sa gestion complète, Mouv' Elec Var est soutenu par le programme des Investissements d'Avenir opéré par l'ADEME.

Philippe Icke, directeur de la collectivité territorial, explique : « *Il s'agit de mettre à disposition des utilisateurs de véhicules électriques des points de recharge, favoriser l'achat de véhicules électriques, moyen de transport inscrit dans le cadre de la transition énergétique. Ainsi, chaque utilisateur peut se recharger sur les bornes avec différents moyens de paiement (Badge d'abonné, Carte Bleue sans contact, Carte Bleue avec paiement sur Internet)* ».

UN VOYAGE TOUT ELECTRIQUE

Imaginez, par exemple, un voyage tout électrique entre Brignoles et Grenoble !

Le réseau est compatible, pour les porteurs de carte d'abonné, avec les réseaux en place dans d'autres départements (04-05-07-38-26-74-71-58-21-89-56) grâce à l'interopérabilité puisque les bornes et services sont identiques.

Philippe Icke ajoute : « *Ainsi, l'abonné peut utiliser son badge pour accéder aux bornes des départements cités ci-dessus. Il paiera le prix de la recharge fixé par chaque opérateur. Ces bornes sont également accessibles à tout autre utilisateur non abonné qui réglera sa charge soit par paiement internet soit par carte bleue sans contact si la borne en est équipée* ». •

LES OBJECTIFS

- Mettre à disposition des utilisateurs de véhicules électriques des points de recharge,
- Favoriser l'achat de véhicules électriques, moyen de transport inscrit dans le cadre de la transition énergétique.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Chaque utilisateur peut se recharger sur les bornes avec comme moyen de paiement :

- Badge d'abonné.
- Carte Bleue sans contact.
- Carte Bleue avec paiement sur Internet.

SYMIELECVAR - ZAC NICOPOLIS
Rue des Lauriers
83170 BRIGNOLES
04 94 37 28 11

Plus d'information sur le site VarTV,(www.vartv.fr) rubrique « Comment ça marche » (www.vartv.fr/#)!
Information et accès à la recharge :
Par téléphone : 0 970 830 213
Par internet : www.mouvelecvar.orios-infos.com
info-usager.silene@spie.com
Fonctionnement des bornes : ww.mouvelecvar.orios-infos.com

Semaine de l'emploi maritime
Du 12 au 17 mars, embarquez pour une nouvelle vie professionnelle !

Avec plus de 400 000 emplois directs en France, le secteur maritime connaît un fort potentiel de développement et offre de nombreuses possibilités de carrière.

Pôle emploi se mobilise pour le faire savoir en lui consacrant une semaine dédiée. Ainsi, la semaine de l'emploi maritime, initiée en 2016 par Pôle emploi Bretagne, entre dans une nouvelle dimension et s'inscrit pour la première fois dans toutes les régions littorales de France. Au menu : découverte des métiers, visite d'entreprises, recrutement ou rencontres professionnelles.

NOMBREUSES SPECIFICITES REGIONALES

« *Avec 140 000 emplois liés à la mer, le secteur représente 10% de l'emploi marchand en Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'emploi maritime se développe, principalement grâce au tourisme littoral, mais également autour de plusieurs pôles d'activités (marine nationale, transport maritime, plaisance, yachting, réparation navale)* », insiste Laurent Falaize, président du cluster Riviera Yachting NETWORK.

En effet, la richesse du secteur et sa diversité permet de faire appel à des corps de métiers et à des profils variés. Ces emplois vont des métiers techniques (chaudronnier, stratifieur, électricien, agent de maintenance, charpentier), aux métiers embarqués (officier, marin ou matelot, capitaine, steward, mécanicien ou cuisinier) en passant par les métiers à terre (architecte naval, broker, gestionnaire de stock, chef de projet maritime)…

« *Au-delà de certains métiers spécifiques, de nombreux postes sont accessibles grâce à des formations qui permettent de* « rendre maritime » *ses compétences. Par exemple, une gouvernante d'hôtel de luxe peut tout à fait envisager de rejoindre l'équipage d'un yacht* », ajoute ce responsable de Pôle emploi.

UNE CINQUANTAINE D'EVENEMENTS

Durant cette semaine, les conseillers Pôle emploi se mobilisent pour faire découvrir aux demandeurs d'emploi tout le potentiel du secteur. Ils sont invités à participer aux 25 ateliers découverte des métiers et formations organisés par les agences participantes, aux visites d'entreprises (chantier naval, entreprise de yachting) ou à des actions innovantes pour faciliter la rencontre entre candidats et recruteurs : match de basket entre jeunes et officiers de la marine nationale ou opération de nettoyage du littoral par exemple.

Les entreprises ne sont pas oubliées avec des ateliers qui leur sont dédiés pour faire le point sur les évolutions législatives ou les outils digitaux de Pôle emploi pour faciliter leurs recrutements.

Le 12 mars à Marseille, un forum est dédié à l'orientation, l'information et la découverte des métiers de la mer. Avec de nombreux organismes de formation comme l'AFPA, le CFA des Compagnons du devoir, les lycées professionnels ou le Greta ainsi que la Marine Nationale, la CMA CGM ou La Méridionale qui feront découvrir les métiers de la filière et les formations qui y conduisent. Trois conférences seront au programme. Par ailleurs le 15 mars à Antibes, en partenariat avec le Port Vauban, membre du réseau Riviera Port, l'agence Pôle emploi d'Antibes organise un grand forum de recrutement. Une vingtaine d'entreprises proposeront plus de 150 postes aux profils variés : steward, cuisinier, capitaine 200 et 500, chef mécanicien ou marin. L'anglais est impératif pour pouvoir intégrer un équipage, les conseillers Pôle emploi proposeront aux candidats de tester leur niveau en direct. Une session de recrutement spécifique aux méga yachts se déroule directement au sein des bateaux. Les candidats pourront également participer à visite d'une vedette de secours en mer de la SNSM. Nouveauté cette année, des institutions phares de l'emploi maritime comme la DDTM ou l'ENIM seront présentes pour informer les participants.

FORUM CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE

Une vingtaine d'entreprises sera présente pour recruter et informer sur ses métiers (Évasion Yachting, Naval Group ou Foselev)…

Trois conférences ponctuent cette journée :

10h : Table Ronde autour des métiers Orientation Navigation, Pêche
Co-animation La Touline, CFA et Pole emploi

14h : Table ronde Autour des métiers de la Plaisance et des chantiers navals
Co-animation La Touline, Riviera Yachting, CFA et Pôle emploi

16h : Intervention du parrain de la journée Sébastien Destremeau qui partagera avec le public sa dernière expérience du Vendée Globe. •

À La Seyne-sur-Mer Le 12 mars - De 10h à 17h
IPFM 68 allée des forges - 83500 La Seyne-sur-Mer
Entrée libre

LE COLLOQUE DES PROFESSIONNELS DE LA FILIERE

Les professionnels du secteur se donneront rendez-vous à Marseille, le 14 mars, pour le colloque Compétences Mer qui permettra de rédiger le premier Livre Blanc de l'emploi maritime.

Sur le thème des difficultés de recrutement, il sera un moment phare de cette semaine avec l'intervention de personnalités incontournables du monde maritime.

Organisé en triplex avec la Bretagne et la Normandie, l'objectif de ce colloque est de dégager des pistes de réflexion pour la rédaction d'un Livre Blanc sur l'emploi maritime.

Cette première édition en Provence-Alpes-Côte-d'Azur doit permettre de fédérer les partenaires et de proposer des solutions aux besoins de la filière. L'ensemble des acteurs du secteur participe à ce colloque (Conseil Régional, le Cluster Maritime Français, la Marine Nationale, l'AFPA ou l'AGEFOS-PME), qui se déroule, à partir de 13h15, à l'École nationale supérieure maritime à Marseille. Il est réservé aux professionnels. À cette occasion, une convention de partenariat sera signée entre Pôle emploi et le Pôle de compétitivité mer.

4éme édition du forum multi sectoriel
À Hyères, 2 000 visiteurs à la rencontre de 100 entreprises

Succès pour la 4ème édition du Forum de l'Emploi Multisectoriel, à l'Espace 3 000, inaugurée en présence de Jean-Pierre Giran, maire de Hyères et de Jean-Louis Masson, député (LR) de la 3ème circonscription du Var.

Pour la quatrième édition du forum de l'emploi multisectoriel d'Hyères, Pôle emploi et la ville ont réuni une centaine d'entreprises des secteurs du commerce, de l'hôtellerie-restauration, des services aux personnes ou aux entreprises, de la santé, de la sécurité, du tourisme et de la viticulture.

Les organisateurs ont constaté une forte affluence puisque Annie Carton Kirkorian, directrice de l'agence Pôle emploi d'Hyères, annonçait 2 000 visiteurs lors de cette demie-journée de rencontres. « *Les candidats ont pu valoriser leurs compétences auprès de nombreux recruteurs du territoire et du département allant du grand groupe à la TPE* ».

FORUM INCONTOURNABLE

En effet, Pôle emploi et la mairie d'Hyères-les-Palmiers ont renouvelé leur engagement pour favoriser la rencontre directe entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. Ce forum, devenu un moment clé de recrutement sur le territoire, a permis à près de 400 demandeurs d'emploi d'être recrutés lors de la précédente édition.

« *Ce taux de retour à l'emploi mesure l'efficacité de l'opération* », confiait la directrice de l'agence locale.

Claire Meunier, responsable d'équipe, en charge de l'équipe entreprises, ajoutait : « *Cette année, le forum a pris encore plus d'envergure et plus de 800 postes ont été proposés avec des profils très variés en contrats saisonniers mais aussi pour 36% de l'offre, en emploi durable : animateur de club enfant, cuisinier, surveillant de baignade, ouvrier viticole, aide à domicile, préparateur de commande, vendeur ou plombier* ».

EN LIEN AVEC LES DEMANDEURS D'EMPLOI

La directrice de Pôle emploi insistait sur la nécessaire préparation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi par les conseillers à dominante placement : « *Cela doit matcher avec la recherche des entreprises, point de départ de la dynamique. Un suivi à 1 mois, 3 mois et 6 mois permet d'évaluer les bénéfices du forum. De plus des questionnaires de satisfaction complétés par les entreprises et les demandeurs d'emploi favorisent les pistes d'amélioration* ». •

André GOFFIN

16ème édition de VAR.UP
Le 22 mars, l'entreprise Méditerranéenne à l'honneur

Organisé par l'UPV et la CPME Var, le salon a attiré 2 600 visiteurs l'an dernier.

Cette année encore, l'UPV et la CPME remettront, avec le réseau Entreprendre Var, dans le cadre de l'opération « *Les Entrepreneuriales* », les trophées des meilleurs projets de création d'entreprise. Comme en 2017, le salon commencera par un dispositif « *Facebook live* », qui accueillera de nombreux intervenants. Ils prépareront, dès 7 h 30, cette riche journée où la convivialité sera évidemment présente.

EVENEMENT INCONTOURNABLE

Pour Gérard Cerruti, président de l'UPV : « *Ce salon est devenu un événement incontournable de l'économie varoise. Il demeure le seul de cette ampleur sur notre territoire. Cette année, nous avons choisi un thème tout à fait porteur : celui de l'entreprise Méditerranéenne, très symbolique de la dynamique que nous voulons donner à ce salon, celle du développement économique et de l'ouverture à l'international. Pourquoi donc la Méditerranée et l'International ?*
Parce qu'aujourd'hui, devant un phénomène dit de mondialisation, les entreprises, quelle que soit leur taille, ne peuvent pas s'épargner la possibilité de s'intéresser à leur environnement et de s'ouvrir à de nouveaux marchés. Le premier bassin de vie de proximité est celui tout naturel de nos confrères italiens, espagnols, tunisiens, algériens et marocains et qui constituent une première communauté d'échanges et de business. Nous voulions, avec cette édition, insister sur cette unité et ces opportunités ».

ANIMATION À L'INTERNATIONAL

Le public retrouvera quelques nouveautés sur ce thème et notamment le lancement de la place de marché "Food & Wine Market Place", un partenariat varois, sarde, corse, ligure et toscan. Il va permettre, sur cette grande région, de rassembler les fabricants et les producteurs qui pourront proposer les produits aux professionnels et aux consommateurs.
Le président de l'UPV insiste : « *Nous signerons avec l'APEX, le Club des Exportateurs, une convention pour promouvoir des actions et une animation spécifique à l'international sur le Var, ce qui nous avons déjà commencé à entreprendre récemment sur le Québec. Je voudrais insister sur la longévité de ce salon : 16 ans. C'est une performance qui signifie très clairement, d'une année sur l'autre, que l'intérêt des participants se renouvelle et je voudrais aussi saluer la fidélité de nos partenaires et leur soutien à cette manifestation. 2018 sera, je le pense, un excellent cru pour le salon* ».

De son côté, Véronique Maurel, présidente de la CPME Var, a ajouté : « *Pour la première fois, sur le thème de l'entreprise méditerranéenne, nous accueillons une femme, Ouided Bouchamahoui, qui sera, dès 9 heures, l'invitée du Club de l'Économie, prix Nobel de la Paix 2015, chef d'entreprise et jusqu'en janvier dernier, présidente de l'UTICA, le patronat tunisien (…). C'est elle qui sera notre grand témoin et qui succédera à Daniel Herrero, notre intervenant de l'année dernière* ».
En effet, c'est le salon de la PME et c'est pour cette raison que la CPME Var est présente à cette manifestation. Traditionnellement, au-delà de la thématique générale, les entrepreneurs peuvent assister à une multitude d'ateliers et de conférences. Cette année, les thèmes portent sur l'international et la Méditerranée, mais aussi, un focus spécial Tunisie, Espagne et Andorre, Italie dans le cadre du "Food & Wine Market Place".
Des ateliers plus traditionnels sur le management et la vie de l'entreprise, l'intelligence collective sont également au programme.
La présidente de la CPME VAR a conclu : « *En tant que chef d'entreprise et me développant à l'international, je trouve que cette thématique d'ouverture méditerranéenne vient à point nommé au moment où la croissance semble repartir. Les entreprises et les PME doivent oser l'international et l'UPV et ses partenaires sont là pour les y aider. J'espère que ce salon le démontrera et que nous provoquerons, au travers de cette journée, de nombreuses vocations* ».
Erick Mascaro, conseiller territorial de Toulon, représentait Jacques Bianchi, le président de la CCI du Var, partenaire du salon VAR.UP. •

Photo André GOFFIN
L'entrée est gratuite mais sur inscription, le jour même. Inscriptions et programme en ligne sur www.varup.com

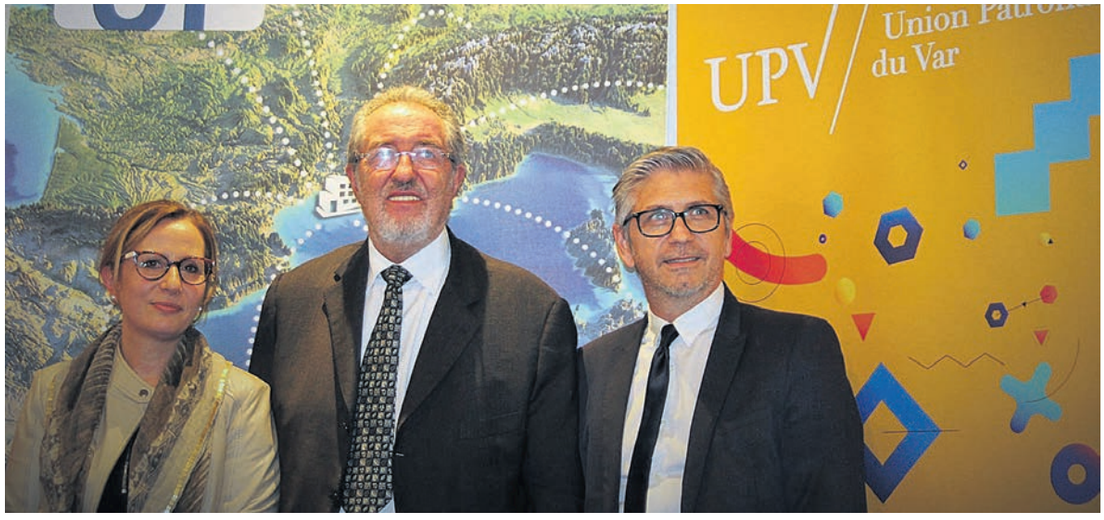

Agriculture
Max Bauer rencontre le député Jean-Louis Masson

Une rencontre particulièrement fructueuse entre le député Jean-Louis Masson (LR) et le président de la Coordination Rurale du Var et de PACA.

En effet, le 13 février dernier, Max Bauer, président de la Coordination Rurale du Var (CR83), a rencontré Jean-Louis Masson, député de la 3ème circonscription du Var, à l'Assemblée nationale. À cette occasion, « *les échanges furent nombreux sur l'agriculture départementale et nationale. Nous avons fait un point détaillé sur l'horticulture varoise et la proposition de loi relative aux aires urbaines de production agricole (AUPA), a été longuement discutée* », raconte le syndicaliste agricole.

HORTICULTURE

Pour Max Bauer, « *Jean-Louis Masson est convaincu de l'importance de ces dossiers pour le bassin de Hyères. Il défend l'idée de mettre en place des règles européennes de manière uniforme pour tous les États membres. Ainsi, les produits ne respectant pas ces règles seront taxés ou interdits. Ces propositions sont réclamées depuis plusieurs années par la CR83* ».

PROPOSITION DE LOI AUPA

Le parlementaire, conscient de l'opportunité que représente ce type de projet, a souhaité avoir davantage d'informations sur la proposition de loi AUPA. Le président de la CR du Var rappelle le contexte de ce dossier agricole : «*Ce texte est l'aboutissement du travail de la Coordination Rurale et de l'UNIPHOR, section horticole de la CR. À travers cette proposition, la CR83 veut promouvoir l'agriculture périurbaine qui existe depuis de nombreuses décennies, mais disparaît peu à peu malgré la recherche de proximité de la part des consommateurs* ».
L'élu national se donne quelques semaines pour déposer une nouvelle proposition de loi avec son groupe de parlementaires. • *Gilles CARVOYEUR*

Toulon

Le 1er juillet, les Super-Héros t'attendent au Faron !

Chaque année, à l'occasion de Vivement Dimanche, une manifestation organisée sur le mont Faron, la REDIF, qui gère le téléphérique du Faron, décide d'une thématique, liée aux centres d'intérêts des enfants.

Cette année, ce sont les Super-Héros qui accompagneront les jeunes visiteurs et leurs parents, tout au long de la journée du 1er juillet, de 9 heures 30 à 17 heures 30, pour cette 15ème édition !

« *D'ores et déjà, les nombreuses associations toulonnaises et varoises sont sur le pied de guerre pour mettre au point les animations qui feront, une fois encore, le succès de ce rendez-vous estival, qui donne le coup d'envoi à la saison d'été à Toulon* », raconte Jérôme Navarro, président de la REDIF et adjoint au maire de Toulon en charge du protocole et des animations.

Pour réussir ce désormais traditionnel rendez-vous, quinzième du nom, sur le mont Faron, de nombreux bénévoles se mobilisent dès le début de l'année.

« *En parallèle à cette journée, la REDIF organise un concours de dessins ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Une sélection d'entre eux est exposée à la médiathèque du Pont du Las* », rappelle Jérôme Navarro.

En effet, ce grand concours de dessins est le point d'orgue de Vivement Dimanche. « *Un mois avant chaque nouvelle édition, nous présentons les meilleurs dessins réalisés l'année précédente dans le cadre d'une exposition qui se tient à la médiathèque du Pont du Las. Chaque année est marquée par un thème, collant à celui de Vivement Dimanche. Le concours se décompose entre un concours de coloriage pour les enfants de 3 à 6 ans et un concours de dessins classique pour les enfants de 6 à 12 ans* », explique Jérôme Navarro.

« *Ce concours remporte un grand succès. Entre 300 et 400 enfants y participent à chaque fois et sont récompensés par des lots offerts par la REDIF. Le classement est établi par un jury officiel, composé de personnel de la REDIF, de représentants d'associations et d'élus* », conclut l'élu de Toulon.

La prochaine réunion préparatoire à l'organisation de la 15ème édition de Vivement Dimanche est programmée le 3 avril, à 18 heures, à la gare inférieure du téléphérique. •

Gilles CARVOYEUR

Apprentissage et design
« Délices créatifs », un projet pédagogique original

Quand étudiants en design et apprentis pâtissiers revisitent l'œuf de Pâques.

Devant la réussite du partenariat initié en 2016, KEDGE DESIGN SCHOOL et le CFA Régional du Beausset de l'Université Régional des Métiers et de l'Artisanal Provence-Alpes-Côte d'Azur (URMA PACA) ont, à nouveau, réuni leurs étudiants dans le cadre d'un projet pédagogique original baptisé « *Délices créatifs* », visant à les immerger dans la réalité de leurs futurs profession et marché.

Le verdict est tombé le 2 février dernier au CFA Régional URMA PACA du Beausset. Le jury a désigné les lauréats de cette édition 2018 en présence d'un jury composé de personnalités du monde de la pâtisserie (dont plusieurs Meilleurs Ouvriers de France), de designers et de VIP.

CONCEVOIR UN OEUF D'EXCEPTION

En effet, depuis début janvier, des équipes mixtes revisitent l'œuf de Pâques, devant proposer, au final, un concept d'œuf d'exception packagé.

« *Leur travail portait sur la conception et la réalisation d'un œuf d'exception avec bonbons et fritures, la conception d'un packaging adapté et la création d'un univers graphique associant les produits de qualité et l'événement. Ce projet commun est l'occasion de valoriser l'apprentissage grâce à une pédagogie innovante portée par l'URMA PACA et le groupe KEDGE BUSINESS SCHOOL. C'est l'opportunité de réfléchir différemment et de marketer des produits pour renforcer les dimensions du beau et du bon* », expliquait Roland Rolfo, président de la délégation du Var de la CMAR PACA.

Ce dernier a félicité les étudiants de KBS et les apprentis pour leur investissement, saluant, également, les équipes pédagogiques. À l'adresse des étudiants et des apprentis, il a ajouté : « *Son propre travail est nourri par celui de son partenaire, c'est une des leçons que vous pouvez tirer de cette expérience, une leçon qui vous servira dans le monde de l'entreprise* ».

UN MARIAGE DES CULTURES

En effet, ce programme marie le travail de la main et le travail intellectuel, comme l'a précisé Jean-Pierre Galvez, président de la CMAR PACA : « *Ce rendez-vous illustre parfaitement mon souhait de développer une pédagogie innovante au sein de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat. Nouvelles méthodes d'enseignement, parcours personnalisés, écoute du marché et des besoins des entreprises, l'innovation est au centre du réseau de l'URMA et de ses 7 campus. C'est le mariage des cultures pour nos apprentis, confrontés au marketing et aux attentes de consommateurs exigeants. Ainsi, ils proposeront des réalisations toujours plus créatives et raffinées* ». •

LES LAUREATS 2018

Design & Pâtisserie :
« Printemps et renaissance »
Le n'œuf pap' :
« Œuvre du Festival de Cannes pour son comité »
Fragment : « Le ballet des cristaux »
Le Cœur de la Nature :
« Les bijoutiers intrépides »
Manka Kullana : « La spirale infinie »

André GOFFIN

LE SAVIEZ-VOUS ?
Avec l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur (URMA PACA - 109 formations, 38 métiers, 9 secteurs d'activité), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA forme 20 % des apprentis de la région dans l'un des 7 Campus. Plus de 80% d'entre eux trouvent un emploi à l'issue de leur cursus.

Plus d'informations sur l'URMA PACA : www.urma-paca.fr

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat
Provence-Alpes-Côte d'Azur

JOURNÉES PORTES OUVERTES DE L'APPRENTISSAGE

Du 14 mars au 4 avril 2018

IMPRIM'VERT®

Mars 2018 - Conception et création © nextiawww.nextia.fr

DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS DU CAP AU BAC +5

urma-paca.fr | CONFIEZ-NOUS VOTRE TALENT, NOUS EN FERONS UN MÉTIER.

Retrouvez tous nos métiers et des dates pour chaque CFA
sur **www.urma-paca.fr**

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réforme de l'apprentissage
Yannick Chenevard : « De nobles objectifs mais de mauvaises réponses »

Pour le vice-président de la Région, en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, « l'apprentissage, filière d'excellence est une priorité régionale ».

Mais, si la réforme de l'apprentissage est une opportunité historique et une occasion inédite en France, depuis plus de 30 ans, pour affirmer la position de ce mode pédagogique comme filière d'excellence, il déplore que ce projet de réforme ne soit focalisé que sur une seule thématique : la voie unique du financement et de la gouvernance. Pour Yannick Chenevard « cette voie est une impasse ».

Pourquoi la Région Sud peut prendre position sur ce sujet ?

Yannick Chenevard : Parce que les deux dernières années nous avons fait de l'apprentissage « une filière d'excellence » : la Région a ouvert 1 734 places supplémentaires devenant ainsi la deuxième région la plus dynamique de France hors Île-de-France,

Nous étions au 31 décembre 2017 à 30 000 apprentis dont 8 000 dans l'enseignement supérieur ce qui représente une hausse de 16 % des apprentis en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2 ans. La Région a fait la démonstration de son efficacité en la matière.

La Région a également passé des conventions...

YC. En effet, ces deux dernières années, nous avons passé avec chacun des 63 CFA des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens et mis en place un co-pilotage semestriel. Un travail qui a porté ses fruits. C'est une pratique exemplaire qui est, désormais, portée au niveau national par certaines organisations consulaires. Nous consacrons 143 millions d'€ (soit une hausse de 25%) à l'apprentissage. Un budget exceptionnel alors que la fraction de la taxe d'apprentissage et de la TICPE perçues par la Région n'est que de 110 millions d'€. Concrètement, la Région dépense plus que ce qu'elle perçoit. C'est 33 millions d'€ qui sont ajoutés pour accompagner le fonctionnement de l'apprentissage et le quotidien des apprentis.

Vous êtes également satisfait des taux de réussite...

YC. Effectivement, la Région peut se targuer d'un taux de réussite de nos apprentis de 80 % tandis que leur insertion à 6 mois est de 70%. Nous démontrons que l'apprentissage est une voie d'excellence. Tout cela nous le faisons déjà avec les organisations consulaires, les branches professionnelles, les directeurs de CFA, l'Éducation nationale, l'Université auxquels il faut ajouté le TOP 20 des entreprises en Région Sud, les Campus des Métiers et des Qualifications adossés aux Opérations d'Intérêt Régional.

Mais il y a encore à faire ?

YC. Il faut utiliser les outils législatifs existants, c'est à dire les classes préparatoires à l'orientation et à l'apprentissage. Ainsi, à la rentrée 2018, nous mettons en place avec les rectorats les DIMA (Dispositif d'initiation aux métiers en alternance). Il faut également des développeurs de l'apprentissage pour accompagner la mise en relation. Ainsi encore, à la rentrée 2018, 20 développeurs expérimentaux seront engagés pour 3 ans dans les CFA pour renforcer le lien emploi-formation, accompagner la signature de contrats en facilitant la mise en relation apprenant/entreprise, et aider à la collecte directe de la taxe d'apprentissage.

Votre objectif est donc de transformer le paysage légal de l'alternance ?

YC. C'est notre combat. La méthode proposée par le gouvernement est contestable même si l'objectif reste louable. Cela fait trente ans qu'on attend une réforme de l'apprentissage. Résultat : En France on compte 430 000 apprentis contre 2, 5 millions en Allemagne ! Le taux de chômage des jeunes est de 25% en France contre 7% en Allemagne. Tout est dit ! Je le répète : les objectifs du gouvernement sont louables mais les réponses sont mauvaises.

Que faudrait-il faire ?

YC. Le gouvernement doit unifier l'alternance. En fusionnant Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation comme s'y est engagé le Président de la République, il s'agit de conserver le meilleur des deux : pas de limite d'âge et une rémunération échelonnée en fonction des niveaux de formation et de l'âge des alternants. L'alternance doit être une voie de principe et plus d'exception. Les dernières années d'une formation doivent être dispensées en alternance. Sauf à justifier de l'impossibilité matérielle ou économique. L'apprentissage doit également se dérouler selon un calendrier pédagogique correspondant à la réalité du métier que l'on apprend. Les niveaux I et II de formation ne doivent pas échapper à cette règle de principe déjà appliquée par les Grandes écoles et qui en fait leur succès. Enfin, l'apprentissage dans l'enseignement supérieur doit être porté à 50 % de l'apprentissage total en France.

Selon vous, l'orientation doit être en phase avec les réalités de cette filière ?

YC. C'est mon avis. L'orientation vers l'apprentissage doit être perçue comme une chance voulue et non comme une orientation subie. L'ambition doit être portée par l'ensemble des acteurs du Service Public de l'Orientation. Tout n'est pas à jeter aux orties. Mais, nous souhaitons faire valoir nos propositions, qui sont des propositions de bon sens. Nous proposons, par exemple, de déverrouiller totalement l'âge limite pour devenir apprenti. Le gouvernement propose de le limiter à 30 ans. Nous disons qu'il faut ouvrir cette formation jusqu'à l'âge de la retraite !

Il y a beaucoup à faire pour que l'apprentissage retrouve sa place de filière d'excellence et, pour cela, il faut s'inspirer de ceux qui ont réussi.

Il reste la question des transferts de compétences ?

YC. En effet, le gouvernement semble vouloir transmettre aux régions, une forme de pétard mouillé. C'est une erreur car en région, nous travaillons avec les deux recteurs d'académie. C'est un travail qui va dans le bon sens. Le projet du gouvernement risque de se traduire par la fermeture de la moitié des CFA de la région, c'est à dire 35 sur 61 ! 21 CFA sont rattachés directement à une branche professionnelle et pour ceux-là il n'y aucune inquiétude. 35 ne sont pas rattachés à une branche et risquent de fermer, ce qui représente tout de même 20 944 apprentis. Ce serait une catastrophe ! Je veux rappeler au gouvernement l'article 72 de la Constitution : « *Les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à leur échelon* ». Si l'application de cet article disparaît, c'est la fin de la décentralisation. Nous devons tirer le signal d'alarme. J'espère que le bon sens finira par l'emporter. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

MUTUALITÉ FRANÇAISE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
www.paca.mutualite.fr

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

LA MUTUELLE DES ÉTUDIANTS

UNIVERSITÉ DE TOULON
Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

RENSEIGNEMENT & INSCRIPTION
Chrystelle
chrystelle.colin@pacamutualite.fr
Tél. 04 94 91 95 95

Copyright © 2015 Tea and consent written by Emmeline May at rockstardinosaurpirateprincess.com and Rachel Brian blueseatstudios.com
Mutualité Française PACA - Régie par le code de la Mutualité - N° Siren 523 445 690 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - réalisation mescalytequila.com : 04 94 14 12 84

L'interview

Françoise Dumont, présidente : « Pour Var Tourisme, cette nouvelle année a démarré très fort »

Cette semaine, Var Tourisme était présent au salon Seatrade Cruise Global (5 mars au 8 mars), le salon international de la croisière à Fort Lauderdale (États-Unis), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var.

Et, quelques jours auparavant, l'agence touristique participait au Salon de l'Agriculture à Paris (24 février au 4 mars). En effet, le Département souhaitait, à cette occasion, promouvoir la recherche, l'innovation et la création.

La collectivité s'est appuyée sur 3 thématiques : Le vin rosé, en partenariat avec le Centre de Recherche et d'Expérimentation sur le Vin Rosé, la fleur coupée, avec la SICA Marché aux fleurs et la recherche horticole avec le SCRADH, le syndicat du centre régional d'application et de démonstration horticole.

LES AMBITIONS TOURISTIQUES DU VAR

Avant ces événements, Françoise Dumont, la présidente de Var Tourisme, avait fait le point sur le plan d'actions 2018, qui s'avère chargé : « *Effectivement, j'ai présenté l'ensemble des actions du 1er semestre de Var Tourisme dans le plan d'actions 2018. Il s'agit d'un calendrier que j'ai souhaité à la hauteur des enjeux et des ambitions de la 1ère destination touristique de France, après Paris, et que nous mettrons en œuvre avec l'ensemble des partenaires et professionnels du tourisme varois* ».

Ainsi, accompagnés d'une dizaine de partenaires, Var Tourisme a participé au salon Tourissima à Lille et au Salon des Vacances à Bruxelles. Mme Dumont ajoute : « *Dans le cadre du partenariat que nous avons avec l'Aéroport Toulon Hyères, nous avons rencontré, les 12 et 13 février, des journalistes et blogueurs scandinaves à Stockholm et Copenhague pour le lancement de la nouvelle ligne Copenhague - Toulon et préparé un accueil presse sur notre destination. De même, une action sera menée en avril, en Suisse pour la nouvelle ligne Genève – Toulon.*

Début janvier, au Forum Deptour, j 'ai présenté le dossier de presse Visitvar 2018 à la presse touristique française et, le 15 janvier, nous étions au Média Évents à Amsterdam pour rencontrer journalistes et influenceurs en vue de voyages de presse dans le Var ».

APPLICATION SMARTPHONE

Par ailleurs, à l'occasion du salon de l'E-tourisme Voyage en Multimédia, les 15 et 16 février, Var Tourisme et le CAUE Var (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) ont présenté conjointement l'application smartphone en réalité mixte « *Archistoire* » (voir La Gazette du Var du 21 février 2018). La présidente de Var Tourisme a rappelé les objectifs de ce salon qui vise à sensibiliser les différents acteurs du tourisme institutionnels et privés aux enjeux du e-tourisme et d'augmenter leur niveau de compétences dans ce domaine afin d'améliorer leur compétitivité.

« *Var Tourisme était présent, cette année, dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE Var, avec pour objectif commun de valoriser les richesses du Var. Nous avons présenté la première édition de l'application smartphone en réalité mixte* « Archistoire ». *Cette application raconte l'histoire d'une ville, d'un site, par la compréhension de son architecture, son patrimoine, ses spécificités environnementales ou historiques. Var Tourisme et le CAUE Var ont pour objectif de stimuler la déclinaison* « Archistoire » *sur les sites et territoires emblématiques du Var* », a conclu Françoise Dumont. •

Gilles CARVOYEUR

Média Event Pays-Bas

Deptour 2018

Les forces vives de Var Tourisme

Var Tourisme au salon de l'agriculture

Le plan d'actions 2018 de Var Tourisme

Mis en œuvre par Var Tourisme, il se veut ambitieux et riche, à l'image des enjeux de la première destination touristique de France après Paris..

• Salon Destinations Nature
Paris, du 15 au 18 mars
La cible est la clientèle Grand Paris, intéressée par activités nature.
Visiteurs : 67 000 en 2017, 5 partenaires Var ; 1 partenaire Côte d'Azur. Stand Var 2018 : 9 partenaires varois.

• Eductour Marathon
du Golfe de Saint-Tropez,
du 23 au 25 mars
Accueil de 3 Tours Opérateurs étrangers spécialisées dans l'événementiel sportif, 2 jours en amont de la manifestation pour visiter le territoire et les hébergements.
L'objectif est de déclencher des programmations pour l'année N+1du Marathon du Golfe de Saint-Tropez. À noter, la présence d'un stand VisitVar lors de la course le dimanche 25 mars.

• Workshop
Rendez-Vous en France - Paris, le 27 et 28 mars
Cette manifestation, organisée par Atout France, accueille chaque année dans une ville de France quelques 900 voyagistes venus en délégation du monde entier. Les exposants, professionnels du tourisme français peuvent pendant deux journées nouer des liens privilégiés avec les visiteurs prescripteurs, à l'occasion d'un Workshop avec rendez-vous pré-programmés. Les pays sélectionnés proviennent de :
Europe 54 %
Asie Pacifique - Afrique - Moyen-Orient 28 %
Amériques 18 %

• Salon du Running Paris (partenariat Côte d'Azur France),
du 5 au 8 avril
Présence de VisitVar sur le stand de Côte d'Azur France, notamment pour la promotion du Marathon du Golfe de Saint-Tropez.

• Escale Toulon de l'Hermione
Esplanade Quai de la Corse à Toulon du 5 au 9 avril
Présence de Visitvar sur le stand Var du village d'accueil.

• Foire de Brignoles
Parc des Expositions du Vabre, du 14 au 22 avril
Présence VisitVar avec les offices des communautés de communes du Var. Offre Amusez-vous, bons plans, activités de pleine nature, jeux concours réseaux sociaux VisitVar.

• Journée internationale du Rosé, 22 juin

• Grand Prix de France de F1,
semaine autour du 24 juin
Présence de Var Tourisme au Circuit Paul Ricard au Castellet dans le village des exposants.

• Roc d'Azur, (35ème édition)
du 10 au 14 octobre
Participation dans l'espace régional extérieur avec une structure gérée en partenariat entre Var Tourisme, Côte d'Azur France et Estérel Côte d'Azur. Accueil jusqu'à 5 partenaires du tourisme varois.

• Workshop Paris - Provence Côte d'Azur Events, le 6 décembre
Action BtoB, accueillant 30 membres PCE et 130 visiteurs Français – région Île de France. Var Tourisme travaille en partenariat avec les aéroports du Var (Aéroport de Toulon-Hyères). Au niveau du marché France Grand Paris, soutien nouvelle ligne sur Roissy, opération promotion au printemps. Toulon/Hyères ; opération de promotion en avril.
Soutien et développement lignes Aéroport de Toulon/Hyères existantes.
Aéroport de Saint-Tropez - La Mole et Aéroport du Castellet - Installation de vitrophanies MICE et Prestige au printemps.

• Partenariats
PASS Golf Provence
et PASS Côte d'Azur Golfs
Une dizaine de golfs varois participent aux 2 PASS. Le GolfPASS Provence est un produit touristique réservé aux golfeurs licenciés hors région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui favorise la circulation à travers le territoire régional de la Méditerranée aux Alpes. Une formule idéale pour allier plaisir des yeux, art de vivre et découverte de nouveaux parcours.
Porté par l'office de tourisme de Grasse, le CRT Côte d'Azur et un réseau de partenaires agréés, le PASS Côte d'Azur Golfs est un PASS sur mesure qui se combine en choisissant 2 ou 4 parcours de 9 ou 18 trous. 9 golfs du Var sont associés au PASS Côte d'Azur. Participation à l'IGTM en octobre 2018.

Conférence à Stockholm

Conférence de presse de Copenhague

L'équipe de Var Tourisme à Bruxelles

Réunion de travail entre les représentants du Var et la SAS l'Aéroport de Copenhague et Atout France

Var Tourismme à Lille

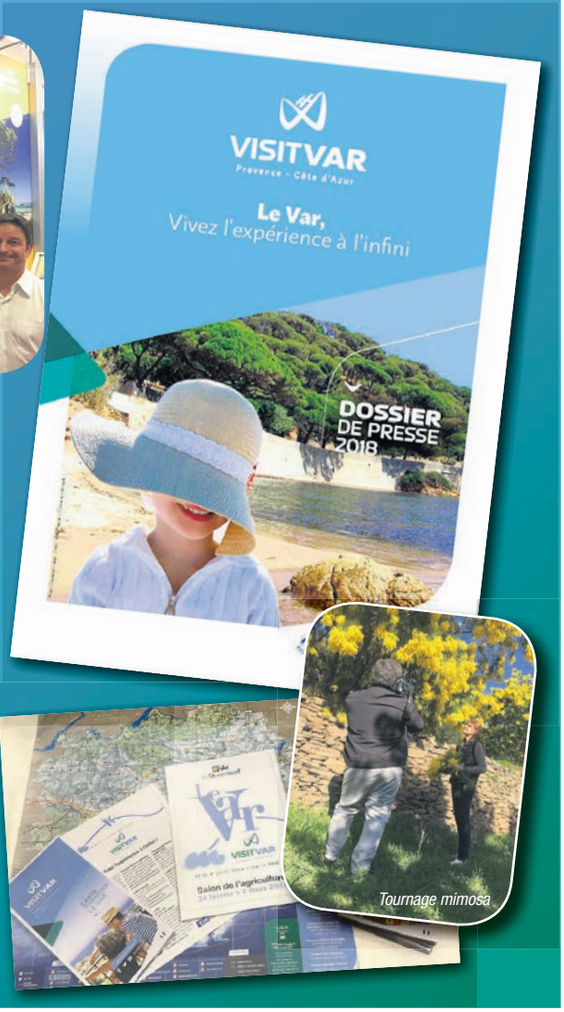

La Valette-du-Var

Un salon du développement durable axé sur le bois énergie

Le salon accueillera des entreprises, dont FALAIZE ENERGIE BOIS, le distributeur régional de granulés bois basé à La Crau.

Dans le cadre du week-end du chêne-liège, les professionnels du chauffage se réunissent afin de présenter les nouvelles technologies du chauffage aux granulés de bois. « *Issus de forêts gérées durablement, les granulés de bois sont aujourd'hui une énergie renouvelable neutre en CO^2. Ce mode de chauffage permet de réduire votre facture de chauffage de 20 à 40%, avec un confort d'utilisation et une autonomie* », rappelle Laurent Falaize, dirigeant de FALAIZE ENERGIE BOIS.

Durant tout le week-end plus de 40 m2 seront, ainsi, dédiés au chauffage aux granulés de bois en présence de nombreux partenaires privés ou institutionnels. L'occasion de découvrir également les nouvelles chaudières, actuellement sur le marché.

DEUX JOURS DE FESTIVITES

Parallèlement, lors des deux jours de festivités, le public pourra visiter un marché du Terroir et de l'Artisanat et des expositions sur le travail du liège. Au programme également des conférences avec, cette année, la participation de Jean-Michel Couve, ancien député et maire de Saint-Tropez, qui interviendra sur le projet du Géoparc. Sont également invités : Daniel Kaag, directeur de l'école de tournage Escoulen, René Celse, apiculteur et Jean-Laurent Félizia, chef d'entreprise (Mouvements et Paysages) et spécialiste du biome méditerranéen.

L'inauguration du salon est fixée le 10 mars à 11 heures 30 en présence des élus et des organisateurs. À noter que cet événement connaîtra un prolongement… avec les Journées du liège à la Villa Noailles (17 et 18 mars).

Au programme : exposition des pièces des catégories Tournage et Design du Concours du Meilleur Artisan, scénographie de l'espace, délibération du jury, démonstration de tournage. •

LA VALETTE-DU-VAR

EN PARTENARIAT AVEC
FORÊT MODÈLE DE PROVENCE
ET **LOU RODOU VALETTOIS**

SAMEDI 10 ET
DIMANCHE 11 MARS
2018

INAUGURATION
SAMEDI 10 À 11H

WEEK-END DU

chêne liège

2nde édition

JARDIN REMARQUABLE DE BAUDOUVIN

Concours du Meilleur Artisan

La Garde
Nietzche, version polar, par Philippe Granarolo

Philippe Granarolo, philosophe et adjoint au maire de La Garde, a publié chez Colonna Édition un incroyable essai sur des carnets qu'aurait rédigé le grand philosophe allemand lors de ses séjours méditerranéens..

Plus qu'un essai philosophique, un vrai roman policier ! Pour ceux que la philosophie rebute, souvent inaccessible à cause d'une écriture absconse, bref trop compliquée, nous leur conseillons vivement de lire le dernier ouvrage de Philippe Granarolo « *Les Carnets Méditerranéens de Friedrich Nietzche* », qui se lit comme un polar. C'est à dire d'une seule traite, car on visualise parfaitement les scènes décrites tandis que la luminosité, si particulière des rivages méditerranéens, semble accompagner le lecteur tout au long du récit !

UN LIVRE À LA PORTEE DE TOUS !

« *En effet, mon ouvrage se lit très facilement et est à la portée de chacun, même sans connaissances précises de la philosophie* », assure Philippe Granarolo.

Et, comme dans une énigme policière, le lecteur devra découvrir si ces Carnets ont été complètement inventés par l'auteur ou s'ils reposent sur des faits réels. C'est aussi tout le grand intérêt de la lecture de ce livre, vraiment pas comme les autres.

Car, l'astuce de l'écrivain, en fin connaisseur du philosophe allemand, est de distiller, au fil des pages, une chronique, peut être inventée, mais qui s'appuie sur les vraies étapes méditerranéennes de Nietzche !

« *Je ne sais pas si je me suis inspiré d'un style, celui de la littérature policière, mais j'ai souhaité écrire ce livre en m'adressant au plus grand nombre. C'est une forme de vulgarisation de la philosophie* », analyse l'auteur.

DEMOCRATISATION DE LA PHILOSOPHIE

Philippe Granarolo nous a habitué à ces exercices de démocratisation de la philosophie, notamment à travers les Agoras qu'il organise, chaque été, à La Garde. À chaque fois, cela a permis de réhabiliter le grand auteur, incompris voire parfois controversé, et de le montrer sous un aspect plus humain. Bref, de lui apporter une reconnaissance qui lui a tant manqué de son vivant.

« *Ce qui est sûr, c'est que je n'ai pas cherché à copier le style de Nietzche. C'est mon écriture et elle seule. Par contre, effectivement, le contenu est rigoureusement authentique, compte tenu que je suis, tout de même, un spécialiste de l'œuvre du philosophe depuis 40 ans* », insiste le maire adjoint en charge de la politique culturelle !

ET POURQUOI PAS UN FILM ?

Il ajoute : « *Lorsque j'ai écrit ce livre, j'ai tenté de me mettre à la place de Nietzche, qui de 1876 à 1888, a fuit son pays natal pour visiter Sorrente et la baie de Naples, Venise, Gênes, Messine et Nice. C'est, en effet, sur les rivages méditerranéens qu'il a rédigé ses œuvres majeures. Je me suis mis dans sa peau et, à partir de là, c'est comme un film qui a déroulé dans ma tête. D'ailleurs, on m'a déjà proposé d'adapter mon essai à la télévision. C'est vrai, qu'il ferait un excellent Biopic au cinéma, voire une pièce de théâtre* » !

Non seulement, le philosophe Varois est un grand spécialiste de Nietzche, mais plus encore, il possède une écriture photographique, celle qui sied si bien à la réalisation des films. Alors pourquoi pas ce polar philosophique bientôt sur les écrans ou la scène du théâtre du Rocher ? •

Gilles CARVOYEUR

La Garde
La ville distinguée par un nouveau label

La ville décroche « La libellule », un label environnemental.

C'est donc une satisfaction générale pour l'équipe municipale dont les premiers engagements environnementaux remontent à 2001, quand Jean-Louis Masson est devenu maire de La Garde.

Ce label, tout autant régional que national, récompense les collectivités locales qui mènent des actions de préservation de l'environnement au sens large (urbanisme, nature, déplacements doux).

« *En 2017, la thématique portait sur les questions urbanistiques et comment elles pouvaient prendre en compte la préservation de l'environnement. Cela pouvait se traduire par la mise en place de la géothermie, l'énergie éolienne ou la pose de panneaux photovoltaïques. Cela concerne également le futur pôle mère qui sera un bâtiment à énergie positive.*

En réalité, le label récompense tous les projets qui vont dans le sens de la protection de l'environnement ce qui inclut l'adhésion de la ville au périmètre du Parc de Port-Cros, le futur Parc nature du Plan et toutes les actions qui conduisent à un niveau zéro phytosanitaire. En 2018, avec la mise en place effective du Contrat de Baie, ce travail va continuer », rappelait Hélène Bill, adjointe au maire et porte-parole de l'équipe municipale sur cette action.

ZERO PHYTOSANITAIRE

Ainsi, Jean-Claude Charlois, le maire, s'est interrogé, par exemple, sur la pertinence de mettre de la pelouse en Provence. « *Mettre des lauriers, c'est beaucoup mieux, car on n'a pas besoin de les arroser beaucoup* ».

Il ajoutait : « *Avec le Contrat de Baie, on vise le zéro phytosanitaire, sauf sur le palmier. Mais, les trottoirs ne sont déjà plus traités. Nous avons également créé une Zone Agricole Protégée. Au final, la ville compte de nombreux points forts qui expliquent cette labellisation et, d'autre part, nous avons décidé de limité l'urbanisation pour conserver une ville à taille humaine (25 000 habitants)* ». La commune est également rythmée, tout au long de l'année par des animations qui œuvrent à la sensibilisation à l'environnement : Fête au plan le 8 avril, Semaine de l'abeille organisée dans les centres de loisirs. En outre, elle met des parcelles à la disposition d'apiculteurs qui livrent gratuitement une partie de leur récolte de miel dans les écoles et les résidences pour personnes âgées.

UNE POLITIQUE GLOBALE

En 2018, La Garde ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Car, la ville actionne une politique globale en matière de protection de l'environnement qui passe, ainsi, par une prise en compte de toutes ces actions dans le PLU.

Hélène Bill conclut : « *Nous allons agir en direction de la préservation de l'eau, notamment en créant des zones humides au niveau du Parc du plan. Nous allons, aussi, effectuer des travaux de mises aux normes environnementales de diverses installations comme la station d'essence municipale. Avec TPM, nous allons mettre en place un circuit d'eau d'arrosage à partir du réseau d'assainissement, accélérer le tri sélectif et le compostage* ».

Et ce n'est pas fini ! •

Gilles CARVOYEUR

Zone Industrielle
L'AFUZI de A à Z

L'AFUZI, association basée sur l'engagement des chefs d'entreprises, a su s'imposer auprès de ses partenaires et surtout faire entendre sa voix, toujours pleine de bon sens et souvent reprise en exemple au-delà du Var.

Avec cette rubrique, l'AFUZI, tient à faire reconnaître ces valeurs qui donnent l'indépendance nécessaire à la réussite de la zone industrielle. Au fil des numéros de La Gazette du Var, les chefs d'entreprises se reconnaîtront. La Gazette du Var présente, rue par rue, l'ensemble des 610 entreprises de la zone. Un travail qui emmènera les lecteurs jusqu'en décembre 2018 ! Nous en profiterons également pour expliquer qui sont les hommes célèbres qui ont donné leur nom aux rues de la zone industrielle. Tous sont, en effet, d'éminents chercheurs, scientifiques ou médecins français. Avec cette présentation, l'AFUZI démontre l'investissement, année après année, des chefs d'entreprises pour le plus grand bien de l'économie du Var. •

Gilles CARVOYEUR

Rue Antoine Parmentier

Antoine Augustin Parmentier, né le 12 août 1737 à Montdidier et mort le 17 décembre 1813 à Paris, est un pharmacien militaire, agronome, nutritionniste et hygiéniste français.Précurseur de la chimie alimentaire et de l'agrobiologie, il est surtout connu pour son action de promotion en faveur de la consommation de la pomme de terre dans l'alimentation humaine, mais aussi pour ses travaux sur l'hygiène alimentaire, l'utilisation de nouveaux aliments durant les fréquentes périodes de famine et comme pharmacien militaire (avec un rôle éminent dans l'organisation pharmaceutique du service de santé sous l'Empire).

ENERGIE COTE SUD
0012 Rue Parmentier
ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 04 98 08 02 00
Responsable : David HAUBERTIN
ecs@energie-cote-sud.fr
www.energie-cote-sud.com
Activité : Courant fort faible service
Effectif : 130

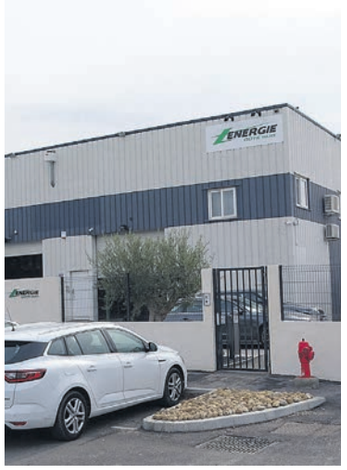

OPTIS
0060 Rue Parmentier
ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 04 94 08 66 90
Responsable : Jacques DELACOUR
info@optis-world.com
www.optis-world.com
Activité : Éditeur de logiciels de simulation de la lumière-prototypage virtuel - Bureau d'études optiques
Effectif : 75

Rue Louis Pasteur

Louis Pasteur, né à Dole (Jura) le 27 décembre 1822 et mort à Marnes-la-Coquette (à cette époque en Seine-et-Oise) le 28 septembre 1895, est un scientifique français, chimiste et physicien de formation. Pionnier de la microbiologie, il connut, de son vivant même, une grande notoriété pour avoir mis au point un vaccin contre la rage.

AITEC BUREAUTIQUE
0079 Rue Pasteur
ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 04 94 08 13 50
Responsable : Fabrice VEYRAT
commercial@aitecbureautique.com
www.solutions-aitec.com
Activité : Bureautique - Copieur - Fax - Imprimante
Effectif : 50

ASTRON FIAMM SAFETY - BLACKBODY
0035 Rue Pasteur
ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 04 94 64 63 84
Responsable : Bruno DUSSERT-VIDALET
info@astron-fiamm.com
Activité : Fabrication OLEDS
Effectif : 25

CABLES ACCESSOIRES ELINGUES
0079 Rue Pasteur
ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 04 94 22 17 65
Responsable : Gérard CERRUTI
cae@marine-levage.com
www.marine-levage.com
Activité : Achat vente importation exportation de cables elingues, accessoires de levage et manutention
Effectif : 4

ENG IN TECHNOLOGIES
0079 Rue Pasteur
ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 09 74 77 03 50
Responsable : Laurent AVENARD
fournisseurs@eng-in.fr
www.eng-in.fr
Activité : Bureau d'Études Techniques
Effectif : 2

GROUP APGS
0079 Rue Pasteur ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 04 94 14 32 61
Responsable : Sébastien DURAND
securite.apgs@gmail.com
Activité : Sécurité, gardiennage, formation, service à la personne
Effectif : 30

HOMEPERF 0079
Rue Pasteur
ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 04 94 00 39 37
Responsable : Antoine CIRILLO
toulon@homeperf.com
www.homeperf.com
Activité : Vente et location de matériel médical - Perfusion à domicile
Effectif : 4

INTECH M2I
0120 Rue Pasteur
ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 04 94 61 71 00
Responsables : Jean-Philippe BEDOT
Eugenio DOLCI
jpbedot@intech-m2i.com
www.intech-medical.com
Activité : Fabrication d'implants et d'instruments chirurgicaux
Effectif : 44

LABORATOIRE BOIRON
0101 Rue Pasteur
ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 04 94 14 47 47
Responsable : Sandrine SANGALETTI
toulon@boiron.fr
www.boiron.com
Activité : Laboratoire pharmaceutique
Effectif : 32

MAGASIN DU CHITLS
0079 Rue Pasteur
ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 04 94 14 51 81
Responsable : Anthony HEITZ
mag@ch-toulon.fr
www.ch-toulon.fr
Activité : Économat du centre hospitalier de Toulon
Effectif : 15

SERETECH
0079 Rue Pasteur
ZI LA FARLEDE
LA FARLEDE
Téléphone : 04 94 33 76 23
Responsable : Jean Emmanuel DUBOIS
seretech@free.fr
www.seretech.fr
Activité : Serrurerie - Ferronnerie - Mise en conformité de machine outils-électricité
Effectif : 15

Le Pradet

Un lieu centralisateur pour observer la nature

La Maison de la Nature est la clé de voûte de ce parc dans lequel il a été intégré les jardins familiaux, un mur réservé pour les graffeurs répertorié et très connu (qui existait auparavant et qui a été conservé). Ce mur a aussitôt suscité l'adhésion.

Il faut noter que 17 espèces floristiques et une centaine d'oiseaux ont été recensées. À terme, c'est un site qui va devenir remarquable ! Ainsi encore, Jean-Louis Masson a évoqué la construction des bassins de rétention qui permettront de contenir l'expansion des crues et de conserver un caractère humide à la zone. C'est un projet complet, un lieu centralisateur pour observer la nature. À tel point, qu'avant même son ouverture officielle au public, il a déjà été adopté par la population et même par Jean-Claude Charlois, le maire de La Garde !

Pour Jean- Louis Masson, député de la 3ème circonscription, « *Je suis très fier que dans cette Métropole on puisse permettre aux générations qui nous suivent de profiter de cet espace, au cœur d'une agglomération de 500 000 habitants ! Ce n'est pas un petit pas, c'est un pas à 17 millions d'€ et je vous assure que ce n'est pas de l'argent jeté par les fenêtres* ».

UN LIEU DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

La Maison de la Nature sera, également, un lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable.
Elle est construite sur l'Espace Nature départemental du Plan, un site remarquable de 130 hectares situé sur les communes de la Garde et du Pradet, acquis, protégé et aménagé par le Département au titre de sa politique en faveur des espaces naturels sensibles.

Ouverts à tous, la Maison départementale de la Nature du Plan et son Espace Nature proposeront aux varois des activités nature gratuites, un espace de détente et de loisirs dans un milieu exceptionnel.

Ainsi, le Département assure la protection et la gestion de 246 propriétés (soit 13 500 ha d'espaces boisés, littoraux, zones humides…) acquises au titre de la part départementale de la taxe d'aménagement réservée aux espaces naturels sensibles : il protège, entretient et valorise ces espaces pour préserver le cadre de vie des Varois et aménage nombre d'entre eux dont 19 sites qualifiés «*Cœur de Nature* ». •

Gilles CARVOYEUR

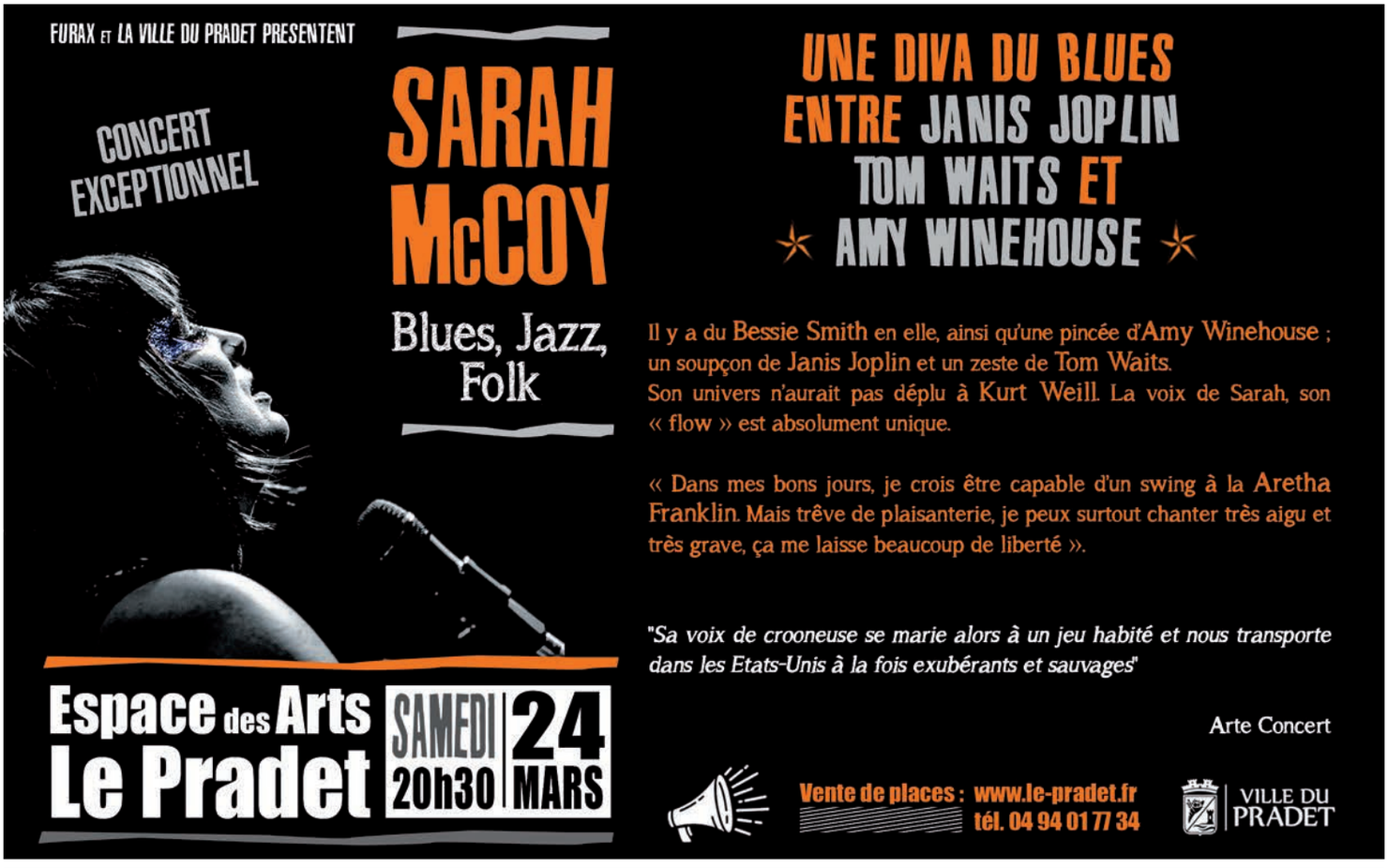

Fête du timbre
Le timbre prend la route

Les 10 et 11 mars, la Fédération Française des associations philatéliques fait prendre la route aux timbres.

Chaque année, la Fédération Française des Associations Philatéliques, en partenariat avec Phil@poste et l'ADPhile, organise cette grande opération promotionnelle, appelée autrefois «Journée du Timbre».

AUTOMOBILE ET SPORT

Cette année, 103 villes se sont inscrites pour organiser cette Fête du Timbre 2018, première année d'un nouveau cycle de timbres et blocs consacrés à l'automobile. En effet, le thème 2018 valorise « l'automobile et le sport » avec l'Alpine A110 et la R5 Turbo, chacune ayant marqué son époque avec de nombreuses victoires. De bonne augure sans aucun doute pour les associations organisatrices et leurs expositions que philatélistes et/ou passionnés d'automobile ne manqueront pas d'aller visiter. La Fête du Timbre se veut être une manifestation festive, permettant au public le plus large possible, et prioritairement non-philatéliste, de découvrir la philatélie sous toutes ses formes. Chaque année, de nombreuses manifestations sont organisées par les associations pour faire connaître le timbre et la philatélie au sens le plus large, dans une ambiance bon enfant grâce à de nombreuses animations organisées à cette occasion.

La ville de La Farlède, avec pour partenaire le club philatélique de la vallée du Gapeau et La Poste, s'est engagée dans cette manifestation, en même temps que 102 autres communes françaises qui fêteront simultanément les petites vignettes que l'on colle sur nos envois postaux !

La Poste tient un stand où les visiteurs pourront acheter, en avant-première, le timbre officiel de la fête, qui ne sera mis en vente que le lundi suivant dans les bureaux de poste, et verront apposer sur leur courrier le cachet officiel de la fête en exclusivité. Une boite à lettre sera également sur place pour un postage immédiat ! Quant au club philatélique de la vallée du Gapeau, il proposera une exposition par ses membres passionnés, qui regroupe le travail de plusieurs années sur différents thèmes comme l'histoire de la poste et de l'affranchissement ou encore une collection de timbre des périodes de jeux olympiques. Un événement ouvert à tous qui satisfera les spécialistes et les curieux. •

Infos +
Club philatélique de la Vallée du Gapeau : 06 07 03 92 85.
Ouvert au public de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Salle des fêtes de La Farlède.
Entrée gratuite.

DEPUIS 1937
La Journée du Timbre a été créée en France par la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises en 1937.
Jusqu'en 1944, cette journée était marquée par l'émission de documents philatéliques réalisés sur les timbres de l'époque avec un cachet commémoratif. Des entiers timbrés sur commande ont également été émis pour commémorer cette journée.
En 1944, la Poste a émis le premier timbre consacré à la Journée du timbre, représentant le blason Renouard de Villayer, créateur de la Petite Poste en 1653.

Championnat de France de jeu provençal

Marc Benintendi, maire adjoint : « C'est parti, le bouchon est lancé » !

Les 15, 16 et 17 juin, la 73ème édition du championnat de France de jeu provençal (triplettes) se déroule au complexe Lou Gaffre de Pierrefeu-du-Var.

C'est la 12ème fois que la compétition se déroule dans le Var. Pour mémoire, il faut se rappeler que Toulon, Hyères et Draguignan ont accueilli à trois reprises cette compétition tandis que Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens l'ont accueilli une fois.

RECONNAISSANCE DU TRAVAIL ASSOCIATIF

Pour Marc Bénétendi, « *en attribuant l'organisation de cette compétition de prestige, conjointement au comité départemental et à l'association Leï Rima, c'est une grande confiance mais, surtout, une réelle reconnaissance qui est faite à ces deux associations par les instances nationales de la pétanque et de jeu provençal* ».

Pour officialiser cette organisation, mi-décembre, en mairie de Pierrefeu-du-Var, Jean-Pierre Noble, président du comité départemental et Marcel Laugier, président de Leï Rima, ont signé, en présence de Patrick Martinelli, le maire et de Marc Bénintendi, adjoint aux sports, la convention de partenariat qui définit les rôles de chacune des parties.

« *Dès maintenant, l'équipe du président Laugier, soutenue par le comité départemental, est consciente qu'elle porte une grande responsabilité. Mais, dans la commune, personne ne doute, un seul instant, qu'elle va organiser ce championnat de France, de mains de maître* », assure Patrick Martinelli !

LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE

Pour la commune, c'est aussi la démonstration parfaite du label « *Ville Actives et Sportive* » qu'elle a reçu des mains de Laura Flessel, la ministre des sports.

Marc Benintendi ajoute : « *La réputation de l'organisation et de l'accueil, lors des compétitions proposés par l'association locale, a largement dépassé les frontières du département et de la région. Nul ne doute que le défi sera relevé de manière magistrale* ».

Car, ce qui se jouera, durant ces trois jours sous haute tension, c'est bien la désignation d'une équipe de France ! Et, pour le Var, c'est un même un sacré défi puisque les tenants du titre sont des joueurs hyérois (Yohan Ségui, Mickaël Martini, Cédric Girard), sacrés champions de France 2017 à Castelnaudary. Bref, autant dire qu'à Pierrefeu-du-Var, ils joueront à domicile ! •

Gilles CARVOYEUR

Sport

Patrick Martinelli : « Nous accordons une place importante au sport »

Pour Patrick Martinelli, maire, « vivre ensemble dans une ville, c'est vivre dans une ville où et les équipements sportifs et les espaces culturels occupent une place importante ».

Ainsi, le complexe sportif a fêté ses un an d'utilisation pour le plus grand bonheur de tous les sportifs mais de beaucoup d'autres aussi.

C'est dans ces lieux que début septembre 2017, les associations se sont retrouvées pour un forum constructif et convivial.

UNE VILLE SPORTIVE RECONNUE

C'est, aussi, dans ce complexe que les activités sportives, pratiquées auparavant au Foyer Jeunesse et Culture, ont été transférées, comme la danse mais aussi l'activité de remise en forme, reprise en régie municipale, et proposant depuis le mois d'août l'intervention d'un coach sportif. Mais, le sport ce ne sont pas que des équipements. Ce sont, également, des manifestations et des compétitions. Le sport est aussi synonyme de récompenses.

Déjà honorée le 23 mars 2017 par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la médaille d'Or « *Ville Sportive* », la commune a, également, été labellisée « *Ville Active & Sportive* » par l'Association Nationale des Élus en charge du Sport.

« *Une distinction qui nous réjouit mais, ce plaisir ne nous appartient pas, il est le fruit du travail de l'ensemble des acteurs locaux associatifs. Sport et éducation font souvent bon ménage, comme nous avons pu le constater lors des échanges entre l'école Anatole France et le rugby club de Pierrefeu* », se félicite Patrick Martinelli.

UN FORMIDABLE TISSU ASSOCIATIF

Outre le sport, la culture est un bel outil de rayonnement. De nombreux spectacles, concerts, pièces de théâtre ont été organisés en 2017 par la commune mais aussi par l'équipe du Foyer Jeunesse et Culture et des associations (Pop-Up, l'Eclipse, Entre note).

La culture, c'est aussi les expositions à la galerie, c'est l'énergie des membres de Tout un Art, c'est la musique, avec son incontournable Fête au jardin de la Liberté, avec des rires, des joies, des souvenirs et des hommages…

Le maire conclut : « *Comment parler du milieu associatif sans évoquer la formidable mobilisation lors du TELETHON. Parce ce que vivre ensemble dans une ville, c'est vivre dans une ville où la mémoire reste intacte. En parlant d'hommage, je ne peux passer sous silence ceux organisés lors des manifestations patriotiques où régulièrement les enfants et les élus du CMJ se joignent à nous autour de notre monument aux morts* » (...). •

Hyères Entreprendre

Jean-Pierre Giran, maire : «Un projet de haute technologie sur la zone du Roubaud»

Les dirigeants de la zone d'entreprises ont présenté, en présence de Jean-Pierre Giran, maire d'Hyères, le programme de l'association, ses perspectives d'extension et la visibilité des entreprises de la zone d'activités.

UNE TECHNOPOLE DE LA SANTE SUR LA ZONE DU ROUBAUD

Pour la ville d'Hyères, c'est un projet de haute technologie qui va voir le jour. Ainsi, Jean-Pierre Giran a parlé du projet : « *Hyères doit se développer avec une plus grande ambition. Il faut des opérations qui permettent aux jeunes actifs hyérois d'innover. Hyères, ville de patrimoine et de nature, et aussi ville de modernité, a besoin*

d'une zone d'activités à valeur ajoutée. C'est pourquoi, j'ai souhaité créer une concurrence qui puisse être décisive pour l'action de proximité. C'est ce que j'ai décidé pour la zone du Roubaud en convaincant les propriétaires des terrains (ex propriétaires de Leclerc et de Géant Casino) de ne pas ouvrir de nouvelles surfaces commerciales mais plutôt d'y implanter une technopole de la santé et un pôle d'habitat d'exception. Les grandes surfaces ont bien compris cette utopie créatrice et elles jouent le jeu ».

L'ancien député a ajouté : « *Hyères et le domaine de la santé, ce sont 8 hôpitaux, aujourd'hui implantés sur la commune, des professionnels libéraux du secteur santé qui sont motivés par un regroupement. C'est aussi l'Institut de Formation en Soins Infirmiers qui est à la recherche de locaux. Voilà quelques pistes fondatrices* ».

Le maire explique sa vision du développement économique : « *Le Roubaud, enclave de 12 ha et 70 000 m2 de zone exploitable, sera un complément des zones existantes. Le PLU a autorisé une extension de la zone Saint-Martin. Sur la zone du Palyvestre, non extensible, sont programmés des améliorations, réhabilitations et stationnements. L'aménagement du Roubaud sera confié à un architecte et la Métropole TPM en sera responsable. La Chambre de Commerce et d'Industrie nous accompagne et la Région a classé le projet en intérêt privilégié. Nous élus, avons besoin d'être poussés par vous, c'est votre métier d'entreprendre* » !

UNE SEULE VOIX ECONOMIQUE

Alexandre Astoul et Emmanuel Rochand de l'association Hyères Entreprendre ont évoqué leurs perspectives de développement : « *Regrouper des zones d'activités, cela permettra de se faire entendre auprès des collectivités locales et des chambres consulaires. Et, on pourrait déjà commencer par un échange sur les bonnes pratiques. Quant à l'un de nos objectifs en 2018, c'est d'atteindre un taux d'adhésion à 50 % des 150 entreprises que l'on compte sur Saint-Gervais et Saint-Martin* ».

En 2018, les deux dirigeants vont travailler sur les dossiers qui concernent leurs adhérents : visibilité, sécurité, déchets, foncier, stationnement. Pour aller plus loin, ils ont souhaité offrir une véritable valeur ajoutée à leurs adhérents, en négociant des accords (voire des gratuités) dans différents domaines (création de site Web, référencement, fournitures de bureau, informatique, géolocalisation, formations, assurances, crédits). •

André GOFFIN

Hyères Entreprendre
Zi St Martin
83400 Hyères
he83400@gmail.com

Viticulture

CAP WINE accélère ses acquisitions en Provence

Après le Domaine de Canterelle en 2017, CAP WINE INTERNATIONAL poursuit sa quête de l'excellence en faisant l'acquisition du Mas des Borrels au pied du massif des Maures, sur le terroir très prisé des Côtes de Provence.

CAP WINE INTERNATIONAL, SAS française, a pour vocation de développer ses activités dans les domaines de la viticulture et de la viniculture d'une manière durable et socialement responsable. L'entreprise possède le Domaine de l'Herré dans le Gers, troisième domaine privé en appellation Côtes de Gascogne.

La société a acquis, en 2017, le Domaine de Cantarelle, un magnifique domaine de 130 hectares situé en Provence. Il produit des rosés élégants et délicats.

Elle possède également deux quintas prestigieuses dans la vallée du Douro au Portugal : La Quinta Beira Douro et la Quinta do Malhô qui produisent de grands crus notés à plus de 90 points par les prescripteurs internationaux.

QUETE DE L'EXCELLENCE

Aujourd'hui, le groupe poursuit sa quête de l'excellence en faisant l'acquisition d'un vignoble dans le terroir très prisé des Côtes de Provence situé sur les communes de La Londe-Les-Maures et de Hyères, en l'occurence Le Mas des Borrels. Le vignoble s'étend sur les collines de la vallée des Borrels au pied du massif des Maures. La propriété est composée de 45 hectares de vignes entourés de 80 hectares de nature sauvage (chênes-lièges, arbousiers) qui en font un espace unique de biodiversité.

Son terroir, composé de schistes et d'argiles rouges, bénéficie de la douceur climatique des brises marines de la Méditerranée. Le caractère littoral donne aux vins leur finesse et leur élégance. Les Rosés sont très pâles, aux arômes de fruits exotiques et dotés d'un bel équilibre entre minéralité et rondeur.

La conduite du Mas des Borrels est reprise par les équipes du Domaine de Cantarelle, sous la direction de Élodie Dieudonné.

L'ensemble des vignobles acquis en Provence représente 200 hectares et fait de CAP WINE un acteur important dans la région, démontrant par ces acquisitions sa volonté de maîtriser de bout en bout l'élaboration de vins d'excellence pour ses clients. •

À noter :
Salon PROWEIN
Düsseldorf, 18-20 mars
ESPACE BUSINESS FRANCE
HALL 11 Stand C159

Assemblée Générale de PHILAFLOR
Jean-Claude Véga, président : « Le laboratoire nous est indispensable »

Le groupement de producteurs PHILAFLOR tenait son assemblée générale, le vendredi 16 février, au marché aux fleurs d'Hyères. L'occasion pour le président Jean-Claude Véga de faire le point sur la situation de la filière.

La réunion s'est déroulée en présence de Elie di Russo, maire adjoint de la ville d'Hyères, en charge des questions agricoles, de Christian Simon, maire de La Crau, conseiller régional, vice-président de la Métropole, d'Alain Baccino, président de la Chambre d'Agriculture et de Michel Guérard, PDG de la SICA – Marché aux fleurs.
PHILAFLOR est un groupement de producteurs au service de la production. D'ailleurs, les producteurs sont très nombreux à faire confiance à PHILAFLOR puisque le groupement, par leur intermédiaire, représente 60% du chiffre d'affaires des apports de fleurs à la SICA (marché aux fleurs).

LES HORTICULTEURS VAROIS ONT DES ATOUTS

Pour Jean-Claude Véga, « *cet esprit coopératif qui anime la plupart d'entre nous permet, aussi, au travers d'actions de solidarité d'affronter les difficultés. Cette année, encore un coup du sort, je veux parler de la tornade dans la nuit du 4 au 5 novembre dernier, s'est abattu sur certains, mais, heureusement, le monde agricole s'est rassemblé pour apporter son aide aux sinistrés* ».

Le président de PHILAFLOR a noté « *l'extraordinaire capacité de ces professionnels à rebondir* ».
Il a rappelé que le groupement avait plusieurs missions dont la première et essentielle, à savoir l'appui technique en entreprise (conseils, orientation des cultures, choix variétal).
« *Notre mission consiste également à informer et fournir, si besoin, les documents réglementaires qu'impose le législateur. Nous avons d'ailleurs obtenu, cette année, l'agrément pour la prescription des produits phytosanitaires. C'est encore l'aide au montage des dossiers de subvention, la veille technique, l'analyse des substrats et des solutions nutritives réalisées par notre laboratoire* ».

Au-delà de ces missions, PHILAFLOR est également là pour rechercher des pistes d'amélioration.

FORT SOUTIEN DE LA METROPOLE TPM

Jean-Claude Véga a ajouté : « *Ainsi, cette année, le groupement a effectué deux voyages d'étude, l'un en Italie, le second en Israël. La leçon à tirer c'est que ce sont des concurrents sérieux ! Ce sont aussi des producteurs qui ont des difficultés. Malgré tout, nous avons des atouts malgré nos contraintes franco-françaises. Pour autant que nous produisions des fleurs de très bonne qualité, si possible dessaisonnées, primeurs ou spécifiques* ».
Il a repris : « *Nous avons aussi l'ambition sur la pivoine d'acquérir des données en termes de fertilisation, de quantité de froid, date de forçage pour optimiser la précocité, la productivité et la qualité de cette espère phare et essentielle aux revenus des horticulteurs* ».

À ce titre, le président a remercié avec force TPM pour son aide financière sur ce projet.
Le président a insisté : « *Le laboratoire est indispensable à PHILAFLOR. Comment ne pas avoir de laboratoire ? La Métropole a fait un gros effort, mais malgré tout, nous avons dû ajuster les tarifs de nos analyses* ».
Par ailleurs, le conseil d'administration a souhaité, pour obtenir rapidement des données sur la désinfection des solutions nutritives, financer un système dit AQUAHORT et bien sûr, de le positionner au SCRADH.
Cette année encore, la convention entre la station d'expérimentation et PHILAFLOR permet de mutualiser les efforts au profit des horticulteurs.
« *Est-il encore besoin de démontrer la synergie qui résulte de nos actions communes* », s'est, faussement, interrogé le président.
« *Non, bien évidemment* » !

HYERES, CAPITALE AGRICOLE DE LA METROPOLE

Représentant Jean-Pierre Giran à l'assemblée générale, Elie di Russo, maire adjoint de la ville d'Hyères, en charge des questions agricoles, a rappelé le soutien de la ville aux horticulteurs :
« *Pour notre commune, l'agriculture est un fondement de l'économie car Hyères est la capitale touristique de la Métropole mais, aussi, la capitale agricole. La ville s'investit beaucoup dans le soutien à l'activité agricole* ».
L'élu a ajouté : « *Le montant total des subventions aux organismes et syndicats agricoles est de 50.000 €, bien que les actions de ces organismes couvrent tout le bassin de Hyères, seule la commune de Hyères finance comme pour le SCRADH (17.000 €)* »

D'autre part, la ville accueille le SCRADH et l'annexe de la Chambre de l'Agriculture à titre gratuit. Un terrain de la commune de 3 ha, situé route des Borrels à Sainte Eulalie, a été cédé par bail à titre gratuit au lycée agricole pour compléter son exploitation pédagogique. Un pépiniériste s'est installé sur ce terrain avec l'accord de la ville. De plus, 12 hectares ont été mis à disposition d'horticulteurs par la ville et 1, 3 hectare est en voie d'acquisition.
Elie di Russo a ajouté : « *La ville a insisté pour que TPM continue à accepter les déchets agricoles (avec la carte MSA) à titre gratuit comme soutien à l'activité agricole pour environ 150.000 €* ».
D'autre part, l'élu a souligné la réactivité des services municipaux (Protection Civile, CCFF, sapeurs-forestiers) lors des dernières intempéries et l'aide exceptionnelle de 100 000 € accordée par la commune pour les sinistrés de la dernière tornade marine.

L'adjoint au maire a martelé : « *Il est bon de rafraîchir la mémoire de certains qui semblent trop souvent oublier notre investissement* ».
Pour terminer, l'adjoint à l'agriculture a rappelé qu'il est toujours disponible pour recevoir les agriculteurs qui ont des problèmes ou des difficultés à régler avec les administrations. Il reçoit le mardi matin de 9h à 12h à la mairie principale et le mercredi matin de 9h à 12h à la mairie des Borrels. Il se tient aussi à la disposition des organismes et des syndicats professionnels agricoles.
Enfin, le Comité Hyérois de l'agriculture, composé des représentants de tous les organismes et syndicats agricoles, se réunit régulièrement avec les services municipaux, faisant part de ses réflexions et de ses propositions.
Par ailleurs, toutes les structures de la filière, avec l'appui des organismes publics (Région, Département, Métropole), par leurs aides financières et même la création d'une zone réservée à l'installation d'horticulteurs, particulièrement supportée par la commune de La Crau et son maire Christian Simon, sont là pour soutenir les horticulteurs.

LA COLERE DE CHRISTIAN SIMON

À ce sujet, Christian Simon a souhaité mettre les points sur les i « *Vous savez que je défends depuis longtemps une démarche collective au niveau de la profession. Les collectivités territoriales sont à vos côtés. Mais, j'ai remarqué l'absence des représentants de l'État lors des dernières réunions agricoles. Vous avez également l'oreille de Renaud Muselier, le président de la Région. Au sujet des subventions de la Région, c'est en négociation avec l'État. On ne connaît pas, pour l'instant, les nouvelles recettes de la Région. Vous avez également une oreille attentive de la part de Marc Giraud, le président du Département. Il se bat pour vous trouver des financements.* »

1,5 M d'€ DEPENSES POUR RIEN ?

Le maire de La Crau a ajouté : « *La commune de La Crau a investi 700 000 € dans l'aménagement d'un terrain agricole destiné aux producteurs de fleurs. TPM a, de son côté, dépensé 800 000€. Ce site a été dépollué et clôturé. Il ne faut pas que ce terrain reste vide. Si les horticulteurs ne sont pas candidats, il sera attribué à d'autres. Je ne veux pas qu'il soit occupé par les gens du voyage ! Il faut que les candidats soient là. Je fais tout pour vous obtenir des aides. Je le redis : Il est hors de question de laisser 1,5 millions d'€ sans qu'il ne se passe rien ! Aujourd'hui, on y est ! Je dis les choses telles qu'elles sont* » !

Auparavant, le PDG de la SICA a rappelé l'importance de PHILAFLOR : « *L'avenir du marché aux fleurs repose sur les producteurs. PHILAFLOR a toujours tiré le marché vers le haut. Il faut continuer à évoluer face à la recomposition des géants mondiaux du secteur. La bataille n'est pas perdue. Nous avons des atouts. Notre force, c'est le marché aux fleurs. Nous le développerons en nous appuyant sur PHILAFLOR. Il faut que les élus prennent conscience des enjeux de la filière. Le marché compte sur eux* ».
En conclusion, Alain Baccino a rappelé les combats qu'il mène au bénéficie de l'agriculture (Pôle Horticole, IGP, tornade de 2017, relance de classes chez AGRI-CAMPUS).
« *Nous avons tenu de nombreuses réunions avec les autorités concernées. Mais, les dossiers n'avancent pas. On ne lâche pas l'affaire* », a reconnu l'élu consulaire. •

Gilles CARVOYEUR

LA LONDE LES MAURES

PRINTEMPS DES PEINTRES

Du 10 au 18 mars

SALLE YANN-PIAT

10H - 12H / 14H - 18H - ENTRÉE GRATUITE

REMISE DES PRIX SAMEDI 17 MARS À 18H30

LA LONDE
LES MAURES

Record du Var Ouest

28 442, 30 € collectés au profit du TELETHON !

Dans son allocution, le président Jean Fragiacomo n'a pas manqué de remercier François de Canson, le maire, ainsi que le conseil municipal.

Car, les élus sont aux côtés de l'équipe organisatrice tout au long de l'année. Et, de toute évidence, cette complicité entre les élus et l'équipe du TELETHON ravit le maire, qui affichait un grand sourire à l'annonce de la très belle somme collectée.

« *Nous sommes là pour partager une bonne nouvelle. Je sais que le laboratoire national va démarrer le premier test génétique sur l'homme. C'est une étape très importante et qui n'a pu être rendue possible que par votre action. Merci à tous ceux qui donnent de leur temps, de leur envie. La Londe a remporté le titre de la ville qui a collecté le plus de dons ! Quand on a commencé en 2008, on n'était pas nombreux. Il y avait Mme de Guitaut, qui est là aujourd'hui, à nos côtés. Je peux vous l'avouer : C'est l'événement dont je suis le plus fier* », a reconnu François de Canson !

30 PATIENTS SUIVIS

Le responsable régional du TELETHON était fier d'annoncer le montant de la collecte : 28 442, 30 € !

« *C'est un super TELETHON ! Ce qui compte, c'est la recherche et l'aide aux malades. Avec cet argent, 30 patients pourront être suivis. Vous êtes la première commune du Var Ouest en termes de collecte* ».

Une annonce qui a déclenché un tonnerre d'applaudissements.

Auparavant, le président Fragiacomo avait rappelé le combat des bénévoles : « *Voilà 10 ans que nous organisons le TELETHON à La Londe. La recette du TELETHON en 2008 ? 5 000 € ! Notre objectif était de collecter 1 € par habitant, c'est à dire 10 000 €. Aujourd'hui, nous en sommes à 28 400 €. Ce résultat, nous le devons surtout à la générosité des Londais et des Londaises. Notre équipe est de plus en plus performante. Cette année, Maureen, la maman de Lila, qui est atteinte d'une maladie orpheline, est venue nous rejoindre au sein de l'équipe du TELETHON. Je veux remercier toutes les personnes qui se sont investies pour la réussite du TELETHON :*

Le service culturel, les commerçants qui sont souvent sollicités, les vignerons, le golf de Valcros ainsi que M. de Guitaut. Je ne les citerai pas tous car je serais capable d'en oublier en route ».

Le président a également remercié l'équipe formidable du comité de pilotage. •

Photos Gilles CARVOYEUR

Solidarité

Un chèque de soutien bienvenu pour le couple Massolini

La Chambre de Métiers a apporté son soutien à l'entreprise SARL JSM « Loisirs Services », sinistrée à l'été 2017, sous la forme d'un chèque de 1 500 €. Un geste de solidarité qui s'est déroulé en présence de François de Canson, maire de La Londe-les-Maures.

Les incendies survenus au mois de juillet 2017 ont été dévastateurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur et de nombreuses entreprises ont été touchées. Dans le Var, la SARL JSM « Loisirs Services », société de gardiennage de caravanes située sur la commune de La Londe-les-Maures, gérée par Sylvie et Jérôme Massolini, a été complètement détruite.

LE TEMPS JOUE POUR LES ASSUREURS

Depuis le 25 juillet 2017, l'entreprise est en attente d'indemnisation pour la destruction de l'entrepôt et n'a pas repris son activité. Seuls les véhicules détruits dans l'incendie ont été indemnisés. Manifestement, les assureurs n'ont pas joué le jeu. Une habitude récurrente, et souvent dénoncée par les victimes, pour ces entités plus rapides à encaisser les primes qu'à rembourser les dégâts !

Jérôme Massolini a raconté les difficultés qu'il rencontre depuis plus de huit mois : « *Le temps joue pour les assurances. Si on touche 100 000 €, on n'ira pas loin avec ça ! Tout a brûlé ! Je ne vous parle même pas des soucis au quotidien que nous avons et qui m'empêchent encore de dormir aujourd'hui ! Le préjudice moral n'est pas chiffrable. Au départ, notre affaire a été largement médiatisée. Depuis, on a été sacrifié : nous n'avons plus de travail, plus de maison, plus d'outils, plus d'atelier* ».

Manifestement, cela bloque du côté des assureurs.

Pour François de Canson : « *À la suite de ce sinistre, un énorme mouvement spontané de solidarité a été déclenché au profit de la famille Massolini. Aujourd'hui, c'est la Chambre de Métiers et de l'Artisanat qui vient apporter sa contribution. Toutefois, il reste à régler le problème avec les assurances en espérant que l'issue soit favorable pour quelqu'un qui a toujours travaillé avec acharnement et qui mérite de pouvoir redémarrer son activité* ».

Le chef d'entreprise a ajouté : « *Aujourd'hui, sur 250 clients, nous n'en avons plus que 41. Plus le temps passe, plus nous risquons de perdre les clients qu'ils nous restent. On ne sait pas ce qu'on va devenir. On est complètement dans le brouillard mais on ne lâchera rien* ».

Pour l'entrepreneur, la solution passera, sans doute par une délocalisation de son activité. Mais, il s'interroge sur les moyens de se refaire une clientèle car son atelier a brûlé et il redémarre de zéro. Actuellement, il est dans l'incapacité d'investir. Il attend la décision des assurances, mais il avoue ne peut être très optimiste !

REMETTRE LA PME SOUS LES PROJECTEURS

De son côté, Roland Rolfo, président de la Délégation Var de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de PACA, a rappelé le contexte de l'intervention de son institution : « *Nous avons mobilisé le fonds dédié aux calamités. C'est loin de résoudre tous vos problèmes, mais, c'est l'occasion de remettre les projecteurs des médias sur votre situation. Nos services sont là pour vous accompagner dans vos démarches, notamment notre agent économique quand vous serez dans une phase de redémarrage de votre activité.* »

Il a ajouté : « *Ainsi, dans une démarche de solidarité et de soutien, le fonds de calamités et de catastrophes naturelles de l'APCMA (réseau national des Chambres de Métiers) a attribué à l'entreprise une aide financière d'un montant de 1 500 €. Il faut, en effet, signaler que la Chambre de Métiers est présente depuis le début aux côtés de l'entreprise dans ses démarches d'indemnisation, Par cette action, elle tenait également à alerter sur votre situation précaire* ».

En présence de Nicole Shatzkine, 1ère adjointe au maire de La Londe-les-Maures et de Patrick Reygades, chef d'agence de la CCI à Hyères, Roland Rolfo a, donc, remis un chèque à Mme et M. Massolini, sur le site de l'entreprise, route de Saint Honoré, Quartier Valrose, à La Londe-les-Maures. •

Gilles CARVOYEUR

LE LAVANDOU

Nuit de Chine

18 mars 2018

VENDREDI
16 MARS

NOUVEAU !

18h30 / 21h00 Projection vidéo - un spectacle en son et lumière sur la façade de l'Hôtel de Ville
Thème « Nuit de Chine »

SAMEDI
17 MARS

10h00 / 12h00 Atelier créatif pour les enfants
14h30 / 17h30 Animations
14h30 & **16h30** Visites commentées des constructions de chars
18h30 / 21h00 Projection vidéo sur la façade de l'Hôtel de Ville

DIMANCHE
18 MARS

14h30 Grand
CORSO FLEURI
16h30 Bataille de fleurs

Toutes les animations sont gratuites. Les visites commentées se font sur inscriptions.
Infos : Office de tourisme du Lavandou 04 94 00 40 50
ot-lelavandou.fr & le-lavandou.fr

Le Lavandou · Var Le Département · france bleu provence

Corso 2018
« Nuit de Chine », jour fleuri d'ivresse !

Le dimanche 18 mars, la ville du Lavandou célèbre le printemps à l'occasion de son grand corso fleuri.

Avec le thème de l'édition 2018, « *Nuit de Chine* », les milliers de spectateurs seront, sans aucun doute, dépaysés. Avec des dragons, des jonques, des pandas, et des Bouddha, les 21 chars, attendus pour la parade du corso fleuri, vont conduire le public sur les routes de l'Empire du milieu, avec ses nuits câlines et ses nuits d'ivresse, où l'on se prend à rêver jusqu'au lever du jour. Il faut dire que les centaines de bénévoles des associations locales, accompagnés des équipes municipales, travaillent d'arrache-pied sur leur structure depuis plusieurs semaines déjà.

250 000 FLEURS FRAICHES

« *Car avant de piquer quelques 250 000 fleurs fraîches, ce sont des milliers de soudures qu'il a fallu réaliser pour donner corps aux chars* », raconte une habituée de ce rendez-vous festif. Après s'être associée à cet événement incontournable l'année dernière, la ville de la Crau a rejoint les hangars du Lavandou pour revivre l'expérience avec la création d'un moyen char. Et pour la première fois, la Ville de Bormes-les-Mimosas, qui a vu deux chars lavandourains défiler lors du corso du 25 février dernier, apporte, également, sa touche fleurie le 18 mars prochain. Une belle démonstration de la convivialité que procure, manifestement, le corso de la cité des Dauphins.

DES NOUVEAUTES AU PROGRAMME

Cette année, la ville et l'Office de Tourisme ont étoffé le programme des animations autour du corso. Ainsi, ceux qui commenceront la fête avant l'heure pourront venir admirer un spectacle en son et lumières autour du thème « *Nuit de Chine* » sur la façade de l'Hôtel de Ville les 16 et 17 mars, de 19h à 21h.
Et, les visiteurs souhaitant découvrir le savoir-faire local seront invités par l'Office de Tourisme à suivre deux visites commentées dans les hangars, la veille du corso (à 14h30 et à 16h30). Quant aux enfants, ils pourront participer à un atelier créatif proposé le 17 mars de 10h à 12h à l'Office de Tourisme. Enfin, l'association « *Les chemins du bonheur* » organise une démonstration de Qi gong, des animations et une dégustation de thé, le samedi 17 mars de 14h30 à 16h30 à l'Hôtel de Ville. •

Gilles CARVOYEUR

La Croix-Valmer

Des cafés-conférences pour trouver des réponses

Le cycle des cafés-conférences sur les maladies neuro-dégénératives s'est terminé en ce début d'année 2018.

Après avoir abordé l'aspect médical de la maladie d'Alzheimer, la neuropsychologue Monika Karasinska a suivi une progression logique pour savoir comment accompagner au mieux le malade : le fonctionnement cognitif (mémoire, attention), puis le comportement (dépression, agitation…) et enfin les techniques pour apaiser, motiver, arriver à communiquer ou sortir en extérieur le malade. Ainsi, le 30 janvier marquait l'avant-dernière séance dédiée à l'entrée en institution, si elle est nécessaire, vers quelles institutions se tourner selon les pathologies.

« *Tout se prépare au cas par cas. On ne peut pas dire qui sera placé et qui restera à la maison. Ce qui fait pencher la balance est l'épuisement de l'aidant, qu'il soit enfant ou conjoint* », explique Monika.

OBTENIR DES CONSEILS

À chaque séance, un noyau de 6 à 7 participants reste fidèle et présente des profils différents : des familles, des bénévoles d'association comme les visiteurs en milieu hospitalier. Ainsi, le témoignage de Gabrielle Dalmas, bénévole et conseillère municipale, présente ce 30 janvier : « *Je suis bénévole à l'Oustaou deï Agapanthes et je vais, chaque dimanche, à l' E.H.P.A.D. pour animer une soirée chanson pour les résidents. Avoir écouté Monika m'a permis d'adopter le bon comportement lorsque je les vois angoissés ou agités* ».

De son côté, Michèle, belle-fille de Maddy, atteinte d'Alzheimer, souhaitait « *avoir des conseils sur cette maladie, savoir ce qu'il faut faire, comment réagir. En 2017, lorsque les conférences ont commencé, ma belle-mère était encore chez elle avec mon père. Il voulait la maintenir à la maison et il s'en est épuisé. Décédé en octobre, elle est aujourd'hui placée en établissement spécialisé. Si ces cafés s'étaient déroulés un an plus tôt, on aurait peut-être pu éviter son décès. Ces cafés peuvent profiter à d'autres familles* ».

COTE INTIMISTE

« *Médicalement et éthiquement il y a de quoi dire. On a des discussions avec les familles suite à des comportements choquants où les malades ne reconnaissent plus leurs proches. D'autres ont encore des désirs. Comment les aider alors qu'ils sont dépendants et que c'est de l'ordre de l'intimité* », assure Monika.

Situation déstabilisante mais Monika reste ouverte aux échanges. Peu de personnes sont présentes lors de chaque rendez-vous. Ce côté intimiste joue dans la qualité des échanges et sur le fait qu'on peut vider son sac et trouver des réponses personnalisées. Travaillant à l'E.H.P.A.D. de Cogolin, à l'accueil de jour et rédigeant un doctorat sur la mémoire des personnes âgées, Monika est toujours intéressée pour analyser les expériences de chacun et tenter d'apporter ses conseils. Les réservations sont obligatoires au préalable auprès du C.C.A.S. • *C. M.*

La Croix Valmer

Ateliers
Coeur de
village

- Paysage et environnement
- Mobilités et espaces publics
- Habitat et modes de vie

Informations et inscriptions :
04 94 55 13 13 - www.lacroixvalmer.fr

Coeur de Village La Croix Valmer
coeurdevillage-lacroixvalmer.jimdo.com

Le cœur du village apparaît déséquilibré dans son activité: très dense d'un côté, peu de l'autre. Le périmètre du projet *Cœur de village* est d'environ 1 hectare, compris entre l'entrée nord du village et la rue des Cigales, jusqu'au rond-point de l'office de tourisme. Les terrains concernés ont été rachetés par l'Établissement Public Foncier P.A.C.A. Cela va permettre d'envisager un vaste projet d'aménagement. Du côté de la commune, l'élaboration du programme a débuté depuis 2016, conjointement à celle du P.L.U., par des sollicitations auprès de la population pour qu'elle propose ses idées : réunions publiques, mini-site dédié avec un formulaire de suggestion, un compte Facebook ouvert aux commentaires et des ateliers pour débattre ensemble.

Cavalaire-sur-Mer

Philippe Leonelli, maire de Cavalaire : «Assurer le vivre ensemble dans une ville attractive et dynamique à l'année.»

Le port

Le port est ce que l'on peut appeler un des facteurs clés du développement économique de notre ville, et Il est fort aisé de faire le parallèle entre l'évolution de la commune et celle de son port.

Le 31 décembre 2017, la concession du port privé a pris fin.
Ce fut pour la commune une belle opportunité : celle de permettre à Cavalaire de continuer à fructifier, malgré l'actuel et difficile contexte économique que connaît notre pays.

Ainsi est né le projet Ecobleu.

Les redevances portuaires perçues par la commune permettront à Cavalaire de respirer, malgré la baisse des dotations de l'Etat.

A titre d'exemple et pour faire le lien avec la rénovation de la crèche, Philippe Leonelli explique : « la ville pourrait se permettre de financer, une crèche tous les deux ans, grâce à cette redevance ».

Le réaménagement du port présente aussi un autre atout particulièrement intéressant : celui d'être plus en harmonie avec le centre-ville. En effet la création d'une circulation douce permettra d'étendre son attractivité au coeur même de la commune, autrement dit d'assurer l'interactivité entre le port et le centre-ville.

Crèche

Dr Jean-Pierre ROCHETON

Des travaux sont sur le point de se concrétiser en ce qui concerne la crèche de Cavalaire. En effet, la municipalité souhaite offrir aux plus jeunes d'entre-nous des infrastructures répondant aux besoins d'un bon apprentissage et d'un bon développement personnel. Ainsi, la crèche va voir sa surface augmenter de 203 m².
Les conditions d'accueil des enfants vont être améliorées et cet agrandissement permettra de répondre, demain, à une augmentation de la demande formulée par les parents et les agents communaux..

Cavalaire

Assurer le vivre
une ville attractive et

Faire de Cava
de développeme
le Golfe de

Écoles & centre de loisirs

Au vu de l'état actuel des bâtiments scolaires et toujours portée par cette volonté d'améliorer l'environnement des plus jeunes, la municipalité a lancé un diagnostic technique au niveau des infrastructures recevant les enfants de Cavalaire, (école élémentaire, maternelle et centre de loisirs) afin de pouvoir définir les aménagements nécessaires à venir.
Le but étant de pouvoir rénover l'intégralité de ces bâtiments, un programme pluriannuel d'investissement sera proposé dès cette année.

L'objectif du maire de Cavalaire, Philippe LEONELLI, concernant le devenir de notre ville a été posé dès son élection en 2014. « Nous mettrons en œuvre des projets qui formeront la base d'une infrastructure à même d'assurer l'attractivité et le vivre-ensemble cavalairois ».

Ainsi, depuis 3 ans et pour assurer la mise en application de son programme politique, Philippe LEONELLI a orienté son action sur des dossiers prioritaires, tels que : l'assainissement des finances communales, la redynamisation de la ville par le biais d'une politique événementielle et le renforcement des services à la population.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Jusqu'à ce jour, l'équipe municipale a tenu un travail de réflexion, d'écriture et de maturation des projets structurants. 2018 est donc une année charnière pour la réalisation des projets qui ont été étudiés jusqu'à ce jour.

Ainsi, cette année sera le témoin :
- d'une valorisation du patrimoine naturel et culturel de Cavalaire;
- d'une amélioration des services et équipements communaux (crèche, écoles, CLSH,...) ;
- de l'avancée de projets structurants tels que le port Heraclea et l'aménagement urbain.

Ces projets vont rentrer très prochainement dans une phase active de leur réalisation.

Gare routière

La rénovation de la gare routière une des icônes du patrimoine cavalairois, est prévue pour cette année.
Le souhait est de préserver son charme historique tout en permettant une re-dynamisation du quartier qui l'abrite. Pour ce faire, la gare routière deviendra un carrefour culturel offrant un lieu d'exposition et d'expression artistique tout en permettant l'organisation d'événements culturels.

Aménagement du territoire

Dès son arrivée en 2014, l'équipe municipale à mis en évidence l'absence d'un cœur de ville digne de ce nom. Un lieu de vie naturel et incontournable à même de pouvoir donner une véritable définition au « vivre-ensemble ».

La municipalité souhaite donc lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour repenser l'aménagement urbain afin de pouvoir fortifier les piliers à la base de tout développement durable, à savoir l'environnement, le lien social et l'économie.

Toutefois, il est indispensable que la population cavalairoise participe à cette démarche afin que nous puissions, tous ensemble, imaginer et créer la ville du futur, avec un cœur de ville convivial qui parviendrait notamment à réintégrer la nature en son sein.

Comment repenser la place du marché ? Comment rendre plus accessibles les services à la population ? Comment intégrer parfaitement le prochain espace culturel, lieu de rencontre, d'expression culturelle, à même de répondre au dynamisme des associations cavalairoises ?
En bref, comment repenser le quartier Jean Moulin et le parking du stade, pour qu'ils puissent devenir un véritable lieu de vie, de partage, de détente, bref, un cœur dont le battement donnerait un nouveau rythme au dynamisme cavalairois ?

Pour mener à bien cette concertation citoyenne, des ateliers de réflexions et une consultation par le biais de questionnaires seront proposés très prochainement.

en devenir

ensemble dans
dynamique à l'année

-laire un pôle
-nt majeur dans
Saint-Tropez

Maison de la nature «L'Usine»

Désireuse de développer un «tourisme vert» et dans le cadre des actions environnementales qu'elle mène, la ville de Cavalaire souhaite faire de ce site un lieu incontournable exclusivement consacré à la nature, un relais et une référence pour tous les amoureux de la corniche des Maures ou pour ceux qui souhaitent la découvrir. Ainsi est né le souhait de créer une Maison de la Nature dénommée "l'Usine".
Plus d'informations sur le site www.lusine.org

Sport

Le marathon du Golfe, une histoire d'amitié

Le marathon du Golfe de Saint-Tropez est l'occasion de vivre un moment sportif de haut niveau et d'amitié entre amis en choisissant de le courir par équipe ou individuellement.

Ainsi, certains font partie d'un club et visent une performance. D'autres se préparent, individuellement ou en groupe, pour simplement être parmi ceux qui finiront le marathon du 25 mars 2018. Bref, chacun s'est fixé ses objectifs.

Par exemple, Alain Régis, 54 ans, éducateur, Marie-Line Michelot, 48 ans, policière municipale, Agathe Foureau, 39 ans, éducatrice et conseillère municipale et Marine Delaval, 44 ans, responsable point plage, font partie de ceux qui espèrent vivre « *un grand moment d'amitié* ».

Tous habitent La Croix-Valmer. Et, pour 3 d'entre eux, c'est même le premier marathon de leur vie ! Pour Agathe et Alain qui travaillent à l'IME de Sylvabelle, c'est le travail qui les a réuni. Marie-Line est une amie de longue date d'Alain et Marine connaît Agathe. Bref, la boucle est bouclée !

UN PLAN D'ENTRAINEMENT SUR 12 SEMAINES

Le groupe suit un plan d'entraînement, véritable mode d'emploi. La petite équipe d'amis se retrouve, une à trois fois par semaine, pour se motiver et bénéficier des conseils d'Alain, considéré comme le coach du groupe. Pour parfaire leur préparation, Alain leur a concocté un plan d'entraînement sur 12 semaines. Récemment, une sortie en colline était au programme, depuis les écoles en direction de Peynié. 1h 30 de fractionnés, avec du dénivelé, pour améliorer sa performance. « *Si on reste à la même allure et sans effort cardiaque, on ne progresse pas car, le corps s'habitue à cette vitesse. Il faut adapter le corps à certains situations* », explique Alain.

4 COUREURS, 4 EXPERIENCES

Des quatre coureurs, Alain est, manifestement, le plus expérimenté. Avec 6 marathons au compteur et quelques trails, dont celui du Morbihan, en 2015, avec 56 km, effectués en 6h 43, ce fût sans doute sa course la plus difficile. Il explique : « *On court depuis longtemps avec Agathe et Maryline. Notre but est d'arriver, tout simplement* ». En effet, Agathe s'affiche comme une coureuse « *plutôt trail* ». Elle raconte : « *On se retrouve chaque jeudi. En dehors, chacun fait comme il peut, en fonction de son emploi du temps et de ses capacités. J'ai envie de participer à cette fête. Ma meilleure performance était le trail des 3 dauphins en 2017. Sur 25 km et 1 000 mètres de dénivelé positif, j'ai fini après 3h 55 de course* ».

De son côté, Marie-Line plus est plus habituée aux courses de 10 km. « *C'est mon premier marathon. Policière à Cavalaire-sur-Mer, j'ai déjà couru dans La Cavalairoise en 2017 en 1h 01. J'ai aussi participé aux courses des pères Noël* ».

Enfin, Marine est la novice du groupe d'amis. « *Je découvre complètement ce milieu. Ce sera ma première course. Découvrir le circuit proposé fait partie des plaisirs que j'attends* », révèle la jeune sportive.

LES CONSEILS POUR UNE BONNE PREPARATION

Pour terminer, Alain dévoile sa méthode en expliquant ce qu'il a mis en place pour se préparer à ce grand rendez-vous pédestre.

« *Tout d'abord, un entraînement marathon se réalise en 12 semaines. J'ai programmé des fractionnés. Ainsi, lors d'une sortie, il faut avoir 3 allures différentes, notamment avec des accélérations et des récupérations. Il faut réaliser une sortie par semaine, au maximum de 2 heures pour l'endurance. Et, si possible, ne pas procéder à une reconnaissance du circuit au préalable pour ne pas se démotiver. Un conseil : Ne pas partir trop vite car, au 33ème km, le col de Collebasse est à franchir. C'est pourquoi, je conseille également de s'alimenter et de s'abreuver correctement pendant la course. Au final, l'enjeu est avant tout de se faire plaisir* ». •

Cogolin

Une balade thermique et nocturne très utile !

Le 14 mars à 19 heures 30, les habitants sont appelés à la découverte du rayonnement infrarouge de leur logement.

En effet, dans le cadre de l'Éco Quartier, la commune de Cogolin et l'Espace Info Énergie Maures - Provence Verte - Verdon invitent les habitants du quartier de Cogolin plage à participer à une balade originale : la balade thermique !

L'idée est de prendre la température de son « *chez soi* » et découvrir sous un autre angle l'isolation de son habitation.

DEMARCHE MUNICIPALE ECO RESPONSABLE

« *Depuis trois ans, la municipalité de Cogolin s'est engagée dans une démarche éco responsable tant au niveau de la gestion des espaces verts (zéro phyto), de l'éclairage public (remplacement des ampoules énergivores par des LEDs), des cantines (sélection d'un nouveau prestataire sur des critères relevés en bio et circuit court) qu'au niveau des projets d'urbanisme (l'Éco Quartier)* », rappelle Lætitia Picot, adjointe au maire.

Ainsi, l'Éco Quartier regroupe des réflexions sur la gestion des déchets, de l'eau, la protection et la préservation de la faune et la flore mais aussi sur les bâtiments, plus efficients au niveau du confort et de la consommation d'énergie. L'élue ajoute : « *Cette préoccupation sera intégrée d'emblée aux nouvelles constructions. Toutefois, un travail doit également être réalisé au niveau des constructions existantes : c'est tout le propos de la balade thermique qui a été organisée le 28 février* ».

UNE BALADE THERMIQUE INSTRUCTIVE

Au cours de ce rendez-vous nocturne, un conseiller Info Énergie, muni d'une caméra thermique, va prendre en photo les logements du quartier. Ainsi, les images infrarouges émises permettront de cibler les qualités tout autant que les imperfections de ces derniers.

Durant un peu plus d'une heure, un spécialiste se promènera dans Cogolin plage afin de « *thermographier* » les façades et, le public comprendra, ainsi, les enjeux de l'amélioration thermique des surfaces bâties.

« *Ponts thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité sont autant d'informations sur les habitations qui pourront être détectées. Le réchauffement climatique et l'augmentation constante du prix des énergies font de la performance énergétique du bâtiment un enjeu essentiel. La consommation d'énergie - et notamment de chauffage, inutilement élevée - pourrait être réduite et permettre de faire d'importantes économies.*

Avoir un logement moins énergivore et plus confortable, sans engager un budget incommensurable, c'est possible. L'Éco Quartier s'engage dans cette démarche », conclut l'élue. •

Pierrefeu-du-Var
13ème rencontre autour du boutis, les 10 et 11 mars

C'est la seule exposition de boutis dans la région Sud Provence.

Et tous les ans, les amateurs découvrent les travaux de nouveaux groupes que ce soit du boutis traditionnel ou plus contemporain.
Cette année, 26 exposants dévoilent leurs travaux à travers une exposition qui a pour thème « *Le signe zodiacal dans l'espace* ». Ces artistes viennent de Paris, de l'Ardèche, du Vaucluse, du Gard, du Rhône, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Hautes-Provence de la Drôme, et bien-sûr du Var.
Lors de cette exposition, les boutisseuses donnent libre cours à leur imagination. Elles n'ont qu'une seule consigne à respecter : Que le boutis soit traditionnel !
En se promenant dans les allées, le public découvrira toutes les créations du boutis. •

13ÈMES RENCONTRES AUTOUR DU BOUTIS
10 et 11 mars
Salle Malraux de 9h à 18h.

LES AUTRES RENDEZ-VOUS
10 mars à 20h30
Tout est (presque !) dit ?
Paroles de femmes d'aujourd'hui
Entre machisme et féminisme...
Entre réalisme et sexisme...
7 femmes et 2 hommes s'interpellent, se répondent, sur fond de textes forts, impertinents, caustiques, impitoyables...
À l'issue du spectacle, vous pourrez retrouver les artistes autour du verre de l'amitié, en présence de toute l'équipe du Planning Familial Varois.
Théâtre à l'espace Jean Vilar,
avenue du 8 mai 1945.
Prix : 10 €
(gratuit pour les moins de 12 ans).

17 mars à 20h30
Théâtre. Opus Cœur d'Israël Horowitz proposé par l'association de l'Éclipse. Théâtre par la Compagnie Clair de Scène et les Javey-sans. Durée 1h40
Réservations : 06.82.14.65.17.
Espace Jean Vilar,
avenue du 8 mai 1945.
theatredeleclipse83@gmail.com

22 mars à 14h30
Thé dansant
Organisé par le Comité des Fêtes avec orchestre.
Prix 9 €. Le prix comprend entrée, boissons, gâteau.
Réservation au 04.94.28.25.77
06.15.57.90.81
Ambiance assurée.
Animation à la salle André Malraux.

23 mars de 9h30 à 11h
Atelier du recruteur
Pôle Emploi, en partenariat avec la ville de Pierrefeu-du-Var propose aux entreprises un Atelier du recruteur.

À cette occasion, venez découvrir dans la salle du conseil municipal les interlocuteurs Pôle Emploi.
L'offre de services de l'équipe entreprise (aides à l'embauche, immersion professionnelle, action de formation préalable au recrutement, …). L'espace recruteur sur Pôle-Emploi.fr (simulateur de charges, aides aux recrutements, banque de CV en ligne, application « je recrute «, …). Pour participer, téléphoner à Séverine Foulon (Pôle Emploi) au 06.35.83.42.92 ou à Josette Blanc au 06.75.17.66.97.
Mairie, salle du Conseil Municipal.

25 mars dès 7h30
Les Collines de Pierrefeu-du-Var
Rando VTT, organisée par l'association Cyclo Sport Pierrefeu et la municipalité. Départ place Gambetta.

29 mars à 20h30
Le Horla, par la Compagnie Pop Up. Théâtre. Durée 1h.
Tarif normal : 14 €. Tarif réduit : 10 €.
Espace Jean Vilar,
avenue du 8 mai 1945.

INTERVENTION RAPIDE

ÉTUDE & DEVIS GRATUITS

AZUR TOITURE

Florent MIRALLES & Fils

FAITES VOS TRAVAUX SEREINS, NE PAYEZ QU'À LA FIN

HYDROFUGE DE FAÇADE - TRAITEMENT PRÉVENTIF ET CURATIF DE LA CHARPENTE
RÉFECTION ET RÉNOVATION DE TOITURE - PEINTURE ET RÉNOVATION DE FAÇADE
POSE DE GOUTIÈRES : PVC - ZINC & CUIVRE - MAÇONNERIE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - TRAITEMENT DES BOIS DE CHARPENTE - DÉCAPAGE ET TRAITEMENT DES TUILES

LA CRAU CHEMIN LONG - COGOLIN 19 RUE GAMBETTA

AZURTOITURE2604@GMAIL.COM

WWW.AZUR-TOITURE.FR

06 28 46 79 71